

## Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

INFRASTRUCTURE	02	EDUCATION	01	TRANSPORT	02
ADMINISTRATION	04	ECONOMIE	02	RURAL	01
TELECOMMUNICATION	02	ENERGIE	02	NON DEFINIS	01

N° 2680

7 Novembre 2022

7 November 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)  
Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*): ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres) (\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0007/AONO/MINFI/DGD/CIPM/2022 DU 01/11/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0007/AONO/MINFI/DGD/CIPM/2022 DU 01ER NOVEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE CLIMATISEURS DANS LES SERVICES DECONCENTRES DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	29-11-2022

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N/A</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	N/A
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">067/C/PAK/DG/DMA/2022 DU 04 NOV. 2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE 067/C/PAK/DG/DMA/2022 DU 04 NOV. 2022 PORTANT ADDITIFA L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°015/A010/PAK/CIPM/2022 DU 30 OCTOBRE 2022 POUR ETUDE DE L'EVALUATION DES DANGERS A LA SECURITE DE LA NAVIGATION ET_ DU TRAFIC DANS LE DOMAINE MARITIME PORTUAIRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/AOIO/CHC/HILTON/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERTN° 01/AOIO/CHC/HILTON/CIPM/2022 DU 02 NOVEMBRE 2022POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DE LA CHAMBRE TYPE DU HILTON HOTEL YAOUNDE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT CHC EXERCICE 2022, IMPUTATION : 100.49
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	15-12-2022

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">1517/D/PAK/DG/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 1517 D/PAK/DG/2022 DU 21 SEPTEMBRE 2022 PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ N° 019/M/PAK/CIPM/2022 DU 18 DECEMBRE 2020 PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 011/AONO/PAK/CIPM/2020 DU 16 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE,L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES GROUPE ELECTROGENES POUR LE BATYIMENT R+2 ET DEUX CASES DE PASSAGE DU PORT AUTONOME DE KRIBI
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">008/AONO/J06/SAEF/CDPM/2022</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°008/AONO/J06/SAEF/CDPM/2022 DU 04/11/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE VOIE AU QUARTIER NGOUSSO (BRETELLE DE DESSERTE ATTENANTE A L'HOTEL LE PARADIS) LIEU DIT IMMEUBLE ALEOKOL ENTREE MINMIDT LE PRÉFET DU MFOUNDI, AUTORITÉ CONTRACTANTE ET MAITRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'EXÉCUTION LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE AU QUARTIER AU QUARTIER NGOUSSO(BRETELLE DE DESSERTE ATTENANTE À L'HÔTEL LE PARADIS) LIEU-DIT IMMEUBLE ALEOKOL ENTRÉE MINMIDT, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> 29-11-2022</p>
----------	--

<b>7</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">004/ASMI/SONATREL/PIRECT/SPM/2022</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°_004/ASMI/SONATREL/PIRECT/SPM/2022 DU 02 /11/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE (01) ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE (ONG) LOCALE POUR ACCOMPAGNER L'UNITE DE GESTION DU PROJET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX ELECTRIQUES DU CAMEROUN ET DU TCHAD (PIRECT) DANS LA SENSIBILISATION DES POPULATIONS ET LA GESTION DES PLAINTES RELATIVES AU PROJET DANS LA REGION DE L'ADAMAOUA LE GOUVERNEMENT DU CAMEROUN A OBTENU UN FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT (IDA) POUR L'EXÉCUTION DU PROJET D'INTERCONNEXION DES RÉSEAUX ELECTRIQUES DU CAMEROUN ET DU TCHAD (PIRECT) ET A L'INTENTION D'UTILISER UNE PARTIE DU MONTANT DU CRÉDIT IDA POUR EFFECTUER DES PAIEMENTS AU TITRE DU CONTRAT RELATIF AU «RECRUTEMENT D'UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE (ONG) LOCALE POUR ACCOMPAGNER L'UNITE DE GESTION DU PROJET D'INTERCONNEXION DES RÉSEAUX ELECTRIQUES DU CAMEROUN ET DU TCHAD (PIRECT) DANS LA SENSIBILISATION DES POPULATIONS ET LA GESTION DES PLAINTES DANS LA RÉGION DE L'ADAMAOUA DANS LE CADRE LA MISE EN ŒUVRE DE L'INTERCONNEXION DU RÉSEAU INTERCONNECTÉ SUD AU RÉSEAU INTERCONNECTÉ NORD (RIS-RIN), COMPOSANTE 1».</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> 17-11-2022</p>
----------	--

<b>8</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">003/ASMI/SONATREL/PIRECT/SPM/2022</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 003/ASMI/SONATREL/PIRECT/SPM/2022 DU 02 /11/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE (01) ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE (ONG) LOCALE POUR ACCOMPAGNER L'UNITE DE GESTION DU PROJET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX ELECTRIQUES DU CAMEROUN ET DU TCHAD (PIRECT) DANS LA SENSIBILISATION DES POPULATIONS ET LA GESTION DES PLAINTES RELATIVES AU PROJET DANS LA REGION DU CENTRE LE GOUVERNEMENT DU CAMEROUN A OBTENU UN FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT (IDA) POUR L'EXÉCUTION DU PROJET D'INTERCONNEXION DES RÉSEAUX ELECTRIQUES DU CAMEROUN ET DU TCHAD (PIRECT) ET A L'INTENTION D'UTILISER UNE PARTIE DU MONTANT DU CRÉDIT IDA POUR EFFECTUER DES PAIEMENTS AU TITRE DU CONTRAT RELATIF AU «RECRUTEMENT D'UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE (ONG) LOCALE POUR ACCOMPAGNER L'UNITE DE GESTION DU PROJET D'INTERCONNEXION DES RÉSEAUX ELECTRIQUES DU CAMEROUN ET DU TCHAD (PIRECT) DANS LA SENSIBILISATION DES POPULATIONS ET LA GESTION DES PLAINTES DANS LA RÉGION DU CENTRE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'INTERCONNEXION DU RÉSEAU INTERCONNECTÉ SUD AU RÉSEAU INTERCONNECTÉ NORD (RIS-RIN), COMPOSANTE 1».</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> 17-11-2022</p>
----------	---

<b>9</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">029/CP/MINEFOP/SG/DAG/S</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE DE PRESSE N° 029/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB/SM DU 20 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
----------	---



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>10</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/CIPM/DG/SOHLI/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 001/CIPM/DG/SOHLI/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/SOHLI/CIPM/2022 DU 1ER SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE STATION WAGON 4X4 PAR L'HOTEL SAWA - DOUALA
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>11</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">1517/D/PAK/DG/2022 du 21/09/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°1517/D/PAK/DG/2022 DU 21/09/2022 , PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ N°019/M/PAK/CIPM/2020 DU 18 DECEMBRE 2020. PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/PAK/CIPM/2020 DU 16/09/2020 POUR FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES GROUPES ELECTROGENES POUR LE BATIMENT R+2 ET DEUX CASES DE PASSAGE DU PORT AUTONOME DE KRIBI
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>12</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/DG/SOHLI/HS/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION D'ATTRIBUTION N°001/DG/SOHLI/HS/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/SOHLI/CIPM/2022 DU 1ER SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE STATION WAGON 4X4 PAR L'HOTEL SAWA - DOUALA
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>13</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">016/AONO/PU/PAK/CIPM/2022 DU 04/11/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 16 /AONO/PU/PAK/CIPM/2022 DU 04/11/2022 POUR LA SOUSCRIPTION DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE AU PORT AUTONOME DE KRIBI.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	13-01-2202

<b>14</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/AONR/RCE/DMI/CKY/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS N°004/AONR/RCE/DMI/CKY/2022DU 07 NOVEMBRE 2022 POUR LA SENSIBILISATION ET LA FORMATION DES POPULATIONS RIVERAINES DE LA NATIONALE NO 4 ET LES JEUNES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA LOCALITE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	30-11-2022

<b>15</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">012/MINEPAT/PNDP/CSPM/2022 du 03 Novembre 2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	LETRE DE DEMANDE DE COTATIONS N° 012/MINEPAT/PNDP/CSPM/2022 DU 03 NOVEMBRE 2022 RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES D'ASSURANCE MALADIE ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS AU PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP).
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	30-11-2022

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>16</b>	<b>Reference</b> <a href="#">006/DCE/PAK/CIPM/2022 DU 04/11/2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°006/DCE/PAK/CIPM/2022 DU 04/11/2022 SUIVANT ACCORD DE GRE A GRE N°0237/LI22/PAK/CA/PCA/CE DU 14 OCTOBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DE DIX (10) LANTERNES MARINES EQUIPEES DE MODULES DE TELECONTROLE A DISTANCE AU PORT AUTONOME DE KRIBI. <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> 09-11-2022
-----------	---

<b>17</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002/DC/CRTV/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATIONN°_002/DC/CRTV/CIPM/2022 DU 02/11/2022 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE RAYONNAGES FIXES POUR LES ARCHIVES ADMINISTRATIVES DE LA CRTV A MBALLA II EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET CRTV, EXERCICE 2022IMPUTATION : 24411000 <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> 08-12-2022
-----------	--

<b>18</b>	<b>Reference</b> <a href="#">015/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/11-2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> RÉF : 015/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/11-2022DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE À L'ACQUISITION DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR L'UNITÉ DE COORDINATION ET DE GESTION DU PROGRAMME D'APPUI À LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN (PAREC) YAOUNDÉ LE 07 NOVEMBRE 2022LE COORDONNATEUR GÉNÉRALÀ MONSIEUR/MADAME LE DIRECTEUR DEDIVINE FAVOURTEL:(+237)651 19 14 46ETS LIFEWAY SERVICETEL:(+237)652 65 29 77 DIWISCOTEL : (+237) 675 26 76 47B.P : 628 – BAMENDAETS BETTER SERVICETEL : (+237) 679 93 97 55B.P : -YAOUNDEETS KWEIDENTEL : (+237) 670 643 966 <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> 02-12-2022
-----------	--

<b>19</b>	<b>Reference</b> <a href="#">001/CIPM/DG/SOHLI/2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 001/CIPM/DG/SOHLI/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/SOHLI/CIPM/2022 DU LER SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE STATION WAGON 4X4 PAR L'HOTEL SAWA - DOUALA <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>20</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°0004/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE DE PRESSE N°0004/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB DU 17 FEVRIER 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>21</b>	<b>Reference</b> <a href="#">004/C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 004/C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2022 DU 10 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION OU RESULTAT DES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 010/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/SIGAM/CIPMP/2021 DU 18/04/2022 ET N° 011/AONO/RAD/D-MBYO/C-BKM/SG/SIGAM/CIPMP/2021 DU 18/04/2022. <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>22</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">013 /AONO/C-BLANGOUA/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013 /AONO/C-BLANGOUA/CLPM/2022 DU 21 OCTOBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BLARAM (LERE PHASE) DANS LA COMMUNE DE BLANGOUA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	10-11-2022

<b>23</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">035/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°035/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2022 DU 31/10/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°002/AOIO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/RI/SPM/2022 DU 22 JUILLET 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES EN TERRE DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD : R0906, SECTION KOUSSERI-LOGONE BIRNI-ZIMADO (50,00 KM).
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>24</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°017/DC/MINEPAT/PROLAC/CSPM/RAF/SPM/SJPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°017/DC/MINEPAT/PROLAC/CSPM/RAF/SPM/SJPM/2022 DU 11/08/2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR DU PERSONNEL DE L'UNITE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE RELANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DU LAC TCHAD ET DE LEURS FAMILLES.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	06-09-2022

<b>25</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">035/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°035/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2022 DU 31/10/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°002/AOIO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/RI/SPM/2022 DU 22 JUILLET 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES EN TERRE DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD : R0906, SECTION KOUSSERI-LOGONE BIRNI-ZIMADO (50,00 KM).
	<b>Nature de prestation</b>	Prestation Intellectuelle
	<b>Date de cloture</b>	N/A

# DIRECTION GENERALE DES DOUANES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
0007/AONO/MINFI/DGD/CIPM/2022 DU 01ER NOVEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE ET  
L'INSTALLATION DE CLIMATISEURS DANS LES SERVICES DECONCENTRES DE LA DIRECTION  
GENERALE DES DOUANES**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , FONDS D'ÉQUIPEMENT DOUANES, EXERCICE 2022  
**IMPUTATION**  
4752203

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général des Douanes ci-après désigné "Maître d'Ouvrage Délégué", lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de la sélection d'un prestataire chargé de la fourniture et l'installation de climatiseurs dans les services déconcentrés de la Direction Générale des Douanes.

## 2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent Appel d'Offres consiste en la fourniture et l'installation de cent cinquante (150) climatiseurs, suivant les caractéristiques techniques contenues dans le descriptif des fournitures.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de **Soixante-deux millions six cent six mille deux cent cinquante (62 606 250) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

## 4. Allotissement

Les prestations se feront en trois lots :

- **Lot 1** : fourniture et installation de cinquante (50) climatiseurs dans les Secteurs des Douanes de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord : **vingt millions huit cent soixante-huit mille sept cent cinquante (20 868 750) FCFA TTC ;**
- **Lot 2** : fourniture et installation de cinquante (50) climatiseurs dans les Secteurs des Douanes du Littoral, de l'Ouest et du Sud-Ouest : **vingt millions huit cent soixante-huit mille sept cent cinquante (20 868 750) FCFA TTC ;**
- **Lot 3** : fourniture et installation de cinquante (50) climatiseurs dans les Secteurs des Douanes du Centre, de l'Est et du Sud I : **vingt millions huit cent soixante-huit mille sept cent cinquante (20 868 750) FCFA TTC.**

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises nationales spécialisées dans la livraison de climatiseurs.

## 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Fonds d'Équipement Douanes, **Exercice 2022, IMPUTATION : 4752203.**

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale des Douanes, **annexe sise à Tsinga**, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-Direction du Budget et du Matériel, 1<sup>er</sup> étage, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction Générale des Douanes, **annexe sise à Tsinga**, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-Direction du Budget et du Matériel, 1<sup>er</sup> étage dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA**. La copie du reçu de versement sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction Générale des Douanes, **annexe sise à Tsinga**, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-Direction du Budget et du Matériel, 1<sup>er</sup> étage, au plus tard le **29 NOVEMBRE 2022 à 13 heures précises** et devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0007/AONO/MINFI/DGD/CIPM/2022  
DU 01<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2022 POUR LA LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE CLIMATISEURS DANS LES  
SERVICES DECONCENTRES DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 10. Délai de Livraison

La livraison s'effectuera dans les secteurs des Douanes. Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué est de **soixante jours (60) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer de la prestation.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres. Le montant de la caution de soumission est de **quatre cent dix-sept mille trois cent soixante-quinze (417 375) francs CFA** pour chaque lot.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une institution financière agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un seul temps** et aura lieu le **29 NOVEMBRE 2022 à 14 heures précises** par la **Commission Interne de Passation des Marchés de la Direction Générale des Douanes, dans la salle de réunion de la Direction Générale des Douanes annexe sise à Tsinga**. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à ces séances d'ouverture.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront sur les aspects suivants :

- Absence ou non de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des Offres ;
- Note technique inférieure à 80% de oui ;
- Non-respect des caractéristiques techniques des équipements précisées dans le Descriptif de la Fourniture ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence d'une pièce dans l'offre financière ;
- Absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant ;
- Absence du certificat de conformité ou du certificat d'origine ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné des marchés au cours des trois (03) dernières années et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP.

### 2. Critères essentiels

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO.

- Présentation générale de l'offre (Lisibilité du document, reliure du document, reliure serre-dos proscrite, agencement, séparation des pièces par des intercalaires de couleur autre que le blanc et respect de l'ordre d'assemblage) ;
- Capacité de financement supérieure ou égale à **dix millions (10 000 000) FCFA** pour chaque lot;
- Références du soumissionnaire dans la fourniture des équipements similaires : avoir exécuté au cours des trois (03) dernières années au moins 02 marchés similaires d'un montant cumulé supérieur ou égal à **vingt-cinq millions (25 000 000) F CFA** (joindre première et dernière page des contrats, les pages du devis quantitatif et estimatif et attestation de bonne fin ou procès-verbaux de réception provisoire ou définitive) ;
- Délai de livraison inférieur ou égal à 60 jours ;
- Attestation de service après-vente ;
- Attestation de disponibilité des pièces de rechange ;
- 02 personnels ateliers spécialisés pour les fournitures proposées (01 bachelier et 01 titulaire du CAP en Froid et Climatisation : CV et diplômes légalisés) ;
- Planning d'exécution de la prestation ;
- Preuves d'acceptation des conditions du Marché : CCAP et ST paraphés à chaque page, signés, datés et cachetés, portant le nom du signataire/mandataire avec la mention « Lu et Approuvé » ;
- Délai de garantie supérieur ou égal à six (06) mois ;
- Prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant.

*NB : L'absence de l'attestation de disponibilité des techniciens d'atelier entraîne directement la non-prise en compte dudit personnel.*

## 15. Attribution

1. Le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera les Lettre-Commandes aux Soumissionnaires dont les offres auront été reconnues conformes pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui disposent de capacités techniques et financières requises pour exécuter lesdites Lettre-Commandes de façon satisfaisante et dont les offres auront été évaluées les moins-disantes en incluant le cas échéant les rabais proposés.
2. Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale des Douanes, annexe sise Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-Direction du Budget et du Matériel, 1er étage.

Les pratiques, faits ou actes de corruption et infractions assimilées devront être systématiquement signalées auprès de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) répondant au numéro vert gratuit **1517** ou bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros : **(+237) 673 205 725 et 699 370 748.**

YAOUNDE le 1 Novembre 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**FONGOD EDWIN NUVAGA**

## COMMUNE D'OBALA

N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**COMMUNIQUE PORTANT ANULATION DE L'AVIS DE CONSULTATION N°001/ AC/ COB/CIPM/ 2022 DU 14 OCTOBRE 2022 POUR LA FOURNITURE PEDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES DE LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE**

*OBALA le 4 Novembre 2022*

*Le MAIRE*

**EDIBA SIMON PIERRE**

**PORT AUTONOME DE KRIBI**

**COMMUNIQUE 067/C/PAK/DG/DMA/2022 DU 04 NOV. 2022 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°015/A010/PAK/CIPM/2022 DU 30 OCTOBRE 2022 POUR ETUDE DE L'EVALUATION DES DANGERS A LA SECURITE DE LA NAVIGATION ET\_ DU TRAFIC DANS LE DOMAINE MARITIME PORTUAIRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

En application des mesures de distanciation sociales arrêtées par le Gouvernement de la République du Cameroun et de l'organisation subséquente mise en place par la Direction Générale du PAK pour la gestion de la crise sanitaire liée à la propagation du Covid-19,

Chaque offre présentée en français ou en anglais devra parvenir par voie électronique et physique **au plus tard 8 NOV. 14 heures** précises, heure locale, à l'adresse suivante : [contact@pak.cm](mailto:contact@pak.cm), Les fichiers constitutifs de l'offre électronique devront être transmis au format Microsoft Word ou PDF et protégés d'accès par un mot de passe détenu exclusivement par le soumissionnaire, jusqu'à l'ouverture des offres. Chaque soumissionnaire indiquera également l'adresse électronique avec laquelle il compte assister à l'ouverture des plis qui se fera par visioconférence.

En outre, chaque offre sera remise concomitamment dans une clé USB et en 07 exemplaires physiques, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, par voie de courrier express pour être reçue au plus tard à la date d'ouverture des offres à l'adresse :

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Département des Marchés, au rez de chaussée de l'immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, tél : (237) 233 431 610, BP : 203 Kribi, e-mail : [contact@pak.cm](mailto:contact@pak.cm). Elle portera la mention suivante :

**« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 015/AONO/PAK/CIPM/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN CHARGE DE L'ETUDE DE L'EVALUATION DES DANGERS A LA SECURITE DE LA NAVIGATION ET DU TRAFIC DANS LE DOMAINE MARITIME PORTUAIRE.**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

**Lire plutôt**

Chaque offre présentée en français ou en anglais devra parvenir par voie électronique et physique **au plus tard 15 NOV. 14 heures** précises, heure locale, à l'adresse suivante : [contact@pak.cm](mailto:contact@pak.cm), Les fichiers constitutifs de l'offre électronique devront être transmis au format Microsoft Word ou PDF et protégés d'accès par un mot de passe détenu exclusivement par le soumissionnaire, jusqu'à l'ouverture des offres. Chaque soumissionnaire indiquera également l'adresse électronique avec laquelle il compte assister à l'ouverture des plis qui se fera par visioconférence.

*KRIBI le 4 Novembre 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MELOM Patrice**

## CAMEROUN HOTELS CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 01/AOIO/CHC/HILTON/CIPM/2022 DU 02 NOVEMBRE 2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DE LA CHAMBRE TYPE DU HILTON HOTEL YAOUNDE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT CHC EXERCICE 2022, IMPUTATION : 100.49**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général p.i de la Cameroon Hotels Corporation SA (CHC SA) Yaoundé, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la **réalisation des Travaux d'Aménagements de la chambre type du Hilton Hôtel Yaoundé.**

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

#### **I : TRAVAUX DE MACONNERIE, FINITIONS, AMEUBLEMENT ET DECORATION INTERIEURE**

Démolition et démontage ;  
Travaux de génie civil ;  
Revêtement des sols et murs ;  
Menuiserie Bois ;  
Menuiserie en Aluminium ;  
Ameublement ;  
Peinture/Enduit.

#### **II : TRAVAUX DU LOT FLUIDES, CLIMATISATION ET VENTILATION**

Clapet anti-pollution ;  
Collecteurs ;  
Canalisations ;  
Installation des équipements sanitaires ;  
Climatisation et ventilation ;

#### **III : TRAVAUX D'ELECTRICITE**

Armoires électriques ;  
Câbles de distribution ;  
Conduite de protection ;  
Circuits divisionnaires ;  
Lustrerie ;  
Réseau de mise à la terre ;  
Télédistribution ;  
Détection incendie.

Elles sont définies de manière détaillée dans les Clauses Techniques Particuliers (CCTP)

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **soixante-dix-sept millions cinq cent douze mille cinq cent (77 512 500) FCFA TTC.**

### 4. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte au niveau international à toutes les entreprises spécialisées dans le bâtiment et les travaux publics et particulièrement les travaux d'agencements intérieurs et décorations.

## 6. Financement

Le projet est financé par le **budget d'investissement de la CHC Exercice 2022, Imputation : 100.49.**

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cameroon Hotels Corporation (CHC-SA), Tel : 681 79 81 06 / 222 22 86 71, Service des Marchés de la CHC SA, sis au 1<sup>er</sup> étage du Centre Commercial du Hilton à Yaoundé, coté Camtel/CAA, www.armp.cm dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés, à la Cameroon Hotels Corporation (CHC-SA), Tel : 681 79 81 06, Service des Marchés de la CHC S.A, sis au 1<sup>er</sup> étage, Centre Commercial du Hilton Hôtel, coté Camtel/CAA, à Yaoundé dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) FCFA**, payable au compte spécial « **CAS – ARMP 335988** » ouvert dans les Agences de la BICEC.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés de la CHC SA, sis au 1<sup>er</sup> étage, Centre Commercial du Hilton Hôtel, coté Camtel/CAA, à Yaoundé au plus tard le **15 Décembre 2022 à 15H** précises et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT  
N°\_02\_/AOIO/CHC/HILTON/DG p.i /CIPM/22 DU 02<sup>nd</sup> NOVEMBER 2022  
POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DE LA CHAMBRE TYPE  
DU HILTON HÔTEL YAOUNDE  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de **cinq (05) mois.**

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou une compagnie d'assurances figurant sur la liste de la pièce 12 du DAO, d'un montant d'un million deux cent mille (**1 200 000**) FCFA TTC et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou une compagnie d'assurances figurant sur la liste de la pièce 12 du DAO.

Le support de publication habilité est le Journal des Marchés de l'ARMP (JDM) ou dans tout autre support de communication (babillard, presse, etc...).

**NB** : Aucune mention distinctive ne doit figurer sur l'offre. A cet effet les soumissionnaires sont priés de prendre toutes les dispositions y relatives.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **15 Décembre 2022 à 16 H** par la Commission Interne de Passation des Marchés, à la salle de réunion sise au 3<sup>e</sup> étage du Centre Commercial du Hilton Hôtel, coté Camtel/CAA, à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée.**

## 14. Critères d'évaluation

L'attention des Soumissionnaires est attirée sur le fait que la Commission de Passation des Marchés examinera de près les diverses composantes des offres et notamment les points suivants :

### **Critères éliminatoires**

#### **1. Offre Administrative :**

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier Administratif au-delà de 48 heures après la date d'ouverture des offres ;

Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

#### **Offre Technique :**

Fausse déclaration ou pièce falsifiée

N'avoir pas satisfait au moins dix-sept (17) des vingt et un (21) critères essentiels ;

N'avoir pas réalisé au cours des cinq dernières années un chiffre d'affaires cumulé d'au moins (Deux Cent Millions de francs) 200 000 000 F CFA ;

Surface financière insuffisante minimum (vingt millions de francs) 20 000 000 F CFA ;

Absence d'au moins une référence des travaux similaires dans un hôtel 05 étoiles.

#### **Offre financière**

Absence d'un prix unitaire quantifié ;

Non-conformité du modèle de soumission.

Absence d'un sous détail des prix quantifiés ;

Offre financière incomplète.

### **Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-dessous :

Présentation de l'offre : **2 critères** ;

Références : **4 critères** ;

Personnel : **6 critères** ;

Logistique : **2 critères** ;

Méthodologie et organisation : **3 critères** ;

Visite de chantier : **2 critères** ;

Preuves d'acceptation des conditions du marché : **2 critères**.

## 15. Attribution

Le Directeur Général p.i de la CHC SA attribuera le Marché au soumissionnaire ayant présenté une offre financière évaluée la moins-disante, en incluant le cas échéant les remises proposées, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 17 des 21 des critères essentiels.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Cent vingt (120) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **Visite du site**

Une visite guidée du site est prévue le **15 Novembre 2022** par le Maître d'Ouvrage, après la publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

**Nb** : cette visite guidée se fera avec tous les soumissionnaires.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Technique du Hilton et au Service des Marchés de la CHC SA. Sis au 1<sup>er</sup> étage, Centre Commercial du Hilton à Yaoundé, B.P. 11110 Yaoundé, Tel : 681 796 106, **email**: [info@chc-sa.net](mailto:info@chc-sa.net), [emile.akono@hilton.com](mailto:emile.akono@hilton.com).

YAOUNDE le 2 Novembre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTERIM**

**ENAMA FOUDA MAURICE**

## PORT AUTONOME DE KRIBI

**DECISION N° 1517 D/PAK/DG/2022 DU 21 SEPTEMBRE 2022 PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ N° 019/M/PAK/CIPM/2022 DU 18 DECEMBRE 2020 PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 011/AONO/PAK/CIPM/2020 DU 16 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES GROUPE ELECTROGENES POUR LE BATYIMENT R+2 ET DEUX CASES DE PASSAGE DU PORT AUTONOME DE KRIBI**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Article 1er:** Marché N° 019/M/PAK/CIPM/2020 DU 18 Décembre 2020 passé après appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N° 011/AONO/PAK/CIPM/2020 du 16 septembre 2020 pour l'installation et la mise en service des groupes électrogènes pour le bâtiment R+2 et deux cases de passage du Port Autonome de Kribi est résilié aux torts de l'entreprise 747 KOMBI SARL, BP: 15106 YAOUNDE, TEL: 698 84 34 96 Email: groupelekombi@yahoo.com

**Article 2:** L'entreprise sera rémunérée au prorata des travaux exécutés. A cet effet, un décompte de résiliation sera établi à l'entrepreneur.

**Article 3:** La présente résiliation prend effet à compter de la date de signature de la présente décision.

**Article 4:** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

*KRIBI le 21 Septembre 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MELOM Patrice***

# PRÉFECTURE DU MFOUNDI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°008/AONO/J06/SAEF/CDPM/2022DU 04/11/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE VOIE AU QUARTIER NGOUSSO (BRETELLE DE DESSERTE ATTENANTE A L'HOTEL LE PARADIS) LIEU DIT IMMEUBLE ALEOKOL ENTREE MINMIDT LE PRÉFET DU MFOUNDI, AUTORITÉ CONTRACTANTE ET MAITRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'EXÉCUTION LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE AU QUARTIER AU QUARTIER NGOUSSO(BRETELLE DE DESSERTE ATTENANTE À L'HÔTEL LE PARADIS) LIEU-DIT IMMEUBLE ALEOKOL ENTRÉE MINMIDT, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI.**

**FINANCEMENT**

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Le présent Appel d'Offres a pour objet : exécution des travaux travaux d'aménagement d'une voie au quartier au quartier Ngoussou(bretelle de desserte attenante à l'hôtel le Paradis) lieu-dit immeuble ALEOKOL entrée MINMIDT, Département du Mfoundi.

**2. Consistance des prestations**

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- INSTALLATION DU CHANTIER ;
- TERRASSEMENT/CHAUSSEE ;
- ASSAINISSEMENT/DRAINAGE ;

**NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement la technique de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).**

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est défini comme suit :

Lots	Intitulé	Montants TTC en chiffres	Montants TTC en lettres
1	travaux de bitumage d'un tronçon de route au quartier Ngoussou lieu-dit immeuble ALEOKOL entrée MINMIDT, Département du Mfoundi	120 000 000	Cent vingt millions

**4. Allotissement**

Le présent projet est alloti comme suit :

**Lot 1** : travaux de bitumage d'un tronçon de route au quartier Ngoussou lieu-dit immeuble ALEOKOL entrée MINMIDT longueur:220 ml et de largeur: 7m, Département du Mfoundi

**5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics ou groupement d'entreprise de droit camerounais installées au Cameroun et, possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public) du **Ministère de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire exercice 2022-2023** sur l'imputation : **94 195 05 110000 523511**

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **porte 107** dans les services de la préfecture de Yaoundédès publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **porte 107** dans les services de la préfecture de Yaoundédès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent vingt mille (120 000) FCFA**, payable au Trésor public, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

**9. Remises des offres**

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés à la Préfecture du Mfoundi contre récépissé, au plus tard le **29/11/2022** à ...13...heures précises, heure locale et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°008/AONO/J06/SAEF/CDPM/2022**

**DU 04/11/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE VOIE AU QUARTIER NGOUSSO (BRETELLE DE DESSERTE ATTENANTE A L'HOTEL LE PARADIS) LIEU DIT IMMEUBLE ALEOKOL ENTREE MINMIDT**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage délégué est de **quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient aux soumissionnaires de proposer dans leurs offres des calendriers d'exécution adéquats.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est indiqué dans le tableau ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La durée de validité de la caution de soumission à compter de la date limite de remise des offres est de cent-vingt (120) jours.

Lots	Intitulé	Montant caution en chiffres	Montants caution en lettres
1	travaux de bitumage d'un tronçon de route au quartier Ngoussou lieu-dit immeuble ALEOKOL entrée MINMIDT, Département du Mfoundi	2 400 000	Deux millions quatre cent mille

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu **le 29/11/2022** à **14** heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) dans la salle de réunion de l'Immeuble siège de la Préfecture du Mfoundi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- i) Dossier administratif incomplet ou non conforme et non régulariser dans les 48 heures suivants l'ouverture;
- ii) Absence de la caution de soumission ;
- iii) Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- iv) Absence dans l'Offre Technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations ».
- v) Non satisfaction d'au moins **24 Oui / 35** des critères essentiels ;
- vi) Non possession d'une niveleuse et d'un compacteur à pneu ou à jante lisse en propre ou en location.
- vii) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- viii) Omission d'une pièce dans l'offre financière ;
- ix) Absence de l'attestation de visite de site signé sur l'honneur.

### 2. Critères essentiels :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Délai d'exécution ;
- v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- vi) CCTP paraphé et signé
- vii) présentation de l'offre

**Le non-respect de 24 Oui / 35 des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.**

## 15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la porte 107 au Lancement des Appels d'Offres de la Préfecture du Mfoundi, tél : ..... soit à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Mfoundi, face Lac Municipal de Yaoundé.

### **Additifs à l'appel d'offres**

Le maître d'ouvrage délégué se réserve le droit de, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

***N.B : Toute tentative de corruption avérée ou fait de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au ministre délégué à la présidence de la république chargé des marchés publics avec copie au président national anti-corruption (CONAC) au numéro vert suivant : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou contacter la CONAC au numéro vert : 1517***

YAOUNDE le 4 Novembre 2022

Le PRÉFET

**DJIKDENT EMMANUEL MARIEL**

# SOCIÉTÉ NATIONAL DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITÉ

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 004/ASMI/SONATREL/PIRECT/SPM/2022 DU 02 /11/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE (01) ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE (ONG) LOCALE POUR ACCOMPAGNER L'UNITE DE GESTION DU PROJET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX ELECTRIQUES DU CAMEROUN ET DU TCHAD (PIRECT) DANS LA SENSIBILISATION DES POPULATIONS ET LA GESTION DES PLAINTES RELATIVES AU PROJET DANS LA REGION DE L'ADAMAOUA LE GOUVERNEMENT DU CAMEROUN A OBTENU UN FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT (IDA) POUR L'EXÉCUTION DU PROJET D'INTERCONNEXION DES RÉSEAUX ELECTRIQUES DU CAMEROUN ET DU TCHAD (PIRECT) ET A L'INTENTION D'UTILISER UNE PARTIE DU MONTANT DU CRÉDIT IDA POUR EFFECTUER DES PAIEMENTS AU TITRE DU CONTRAT RELATIF AU «RECRUTEMENT D'UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE (ONG) LOCALE POUR ACCOMPAGNER L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'INTERCONNEXION DES RÉSEAUX ELECTRIQUES DU CAMEROUN ET DU TCHAD (PIRECT) DANS LA SENSIBILISATION DES POPULATIONS ET LA GESTION DES PLAINTES DANS LA RÉGION DE L'ADAMAOUA DANS LE CADRE LA MISE EN ŒUVRE DE L'INTERCONNEXION DU RÉSEAU INTERCONNECTÉ SUD AU RÉSEAU INTERCONNECTÉ NORD (RIS-RIN), COMPOSANTE 1».**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

L'interconnexion RIS-RIN consiste en la construction d'une ligne de transport d'électricité de 225 kV d'une longueur d'environ 515 km entre la centrale de Nachtigal amont et le nouveau poste de Wouro Soua (près de Ngaoundéré), et la construction de 04 nouveaux postes de transformation 225 KV à Ntui, Yoko, Tibati et Wouro Soua).

Le projet occasionnera des afflux de personnes extérieures, en l'occurrence les personnels des entreprises adjudicataires, leurs sous-traitants et les personnels du Maître d'Ouvrage dans les localités traversées par les lignes de transport d'énergie. Ceci constitue un risque d'accentuation des cas de Violences Contre les Enfants (VCE), d'Excès et Abus Sexuel (EAS) et de Violences Basées sur le Genre (VBG) préexistants dans lesdites localités. D'où la nécessité de mettre un accent particulier sur la prévention et la prise en charge de tels cas de violences afin de mettre en conformité l'ensemble du projet aux normes et bonnes pratiques en la matière.

Aussi, afin de prévenir la survenance des conflits et leurs conséquences, un Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) a été élaboré et sera mis en œuvre pendant l'exécution du projet. Ce mécanisme offrira un point d'accès aux individus et aux communautés pour recevoir et traiter leurs plaintes. Il prévoit également les ressources et le cadre organisationnel nécessaires pour enregistrer et traiter, de façon efficiente toutes les plaintes et doléances relatives aux activités du projet, ses résultats ou ses impacts.

Dans le cadre de cette mise en conformité, un dispositif devra être mis en place pour permettre de gérer, de façon satisfaisante, la prévention et les réponses aux VCE et VBG en particulier EAS/ HS qui seraient liés à la mise en œuvre du projet. Ce dispositif comprendra :

-L'élaboration d'une cartographie des services de référencement potentiel existant dans les zones de chantier, avec les notes sur leurs écarts/besoin de renforcement, et l'identification des points d'entrée appropriés pour les différents groupes des femmes y compris les filles et les adolescents ;

-La sensibilisation des communautés vivant à proximité des bases vie des entreprises adjudicataires en matière de règlement intérieur ;

-La signature du règlement intérieur et code de bonne conduite par les ouvriers et toutes les personnes travaillant sur le projet ;

-La sensibilisation et la formation continues des personnels et ouvriers des entreprises adjudicataires des travaux sur les risques associés aux VCE et VBG en vue du changement éventuel de comportement et sur la prise en charge des cas identifiés ;

-Un screening et une formation en droit humanitaire des personnels des Forces de Maintien de l'Ordre éventuellement affectés à la sûreté sur les chantiers des travaux ;

-L'intégration du volet VBG dans la mise en place du MGP envisagé pour le projet ;

-Le recrutement d'une ONG pour assurer la prévention des VBG, assurer l'accompagnement et la prise en charge des victimes d'incidents qui seraient liés à l'exécution du projet, appuyer la gestion des plaintes y compris celles liées aux VBG/EAS/HS et assurer la sensibilisation des travailleurs des entreprises.

## 2. Objet

### **Objectif général :**

L'ONG aura pour mission d'assurer au niveau local :

- la collecte des plaintes relatives au projet ;
- des opérations de soutien aux victimes de VCE et VBG/EAS/HS à travers les référencements aux services médicaux, psychosociaux et judiciaires en utilisant une approche centrée sur la victime ;
- la prévention de telles violences dans les zones d'intervention des travaux de construction des ouvrages envisagés à travers les sensibilisations et les formations.

### **Objectif spécifique :**

Il s'agira en particulier pour l'ONG d'assurer les tâches suivantes dans environ 63 localités réparties dans deux départements de la région de l'Adamaoua. Dans le département de la Vina, il s'agit des communes de Martap (15 localités), Ngaoundéré 2<sup>ème</sup> (4 localités), Ngaoundéré 3<sup>ème</sup> (9 localités). Dans le département du Djérem, il s'agit des communes de Ngaoundal (4 localités) et de Tibati (31 localités).

Les tâches suivantes sont attendues de l'ONG :

- identifier et former environ 18 points focaux locaux dont 05 seront des points focaux communaux. Ces points focaux doivent être des personnes avec résidence locale, de bonne moralité, capables d'apprendre et de transmettre des messages précis en français et en langue locale sur le MGP, et pouvant garder des informations confidentielles. Ils travailleront comme précisé ci-dessus, en collaboration avec les personnes ressources qui seront choisies dans chaque village par les populations, dans leurs activités de sensibilisation et de collecte des plaintes ;
- former et sensibiliser les personnels des chantiers des entreprises chargées d'exécuter les travaux sur le code de bonne conduite et les modalités de traitement de plaintes relatives aux VCE et VBG/EAS/HS ;
- informer et sensibiliser les populations en utilisant tous les canaux appropriés de communication, à l'instar des dépliants, des affiches, des boîtes à images, des radios communautaires en langues locales, sur le projet, le MGP (procédure, point de dépôt et délai de traitement des plaintes) et le contenu du code de bonne conduite ;
- collecter, enregistrer et transférer à la cellule de gestion des plaintes, toutes les plaintes reçues de toutes les parties prenantes, y compris les plaintes relatives aux VCE et VBG/EAS/HS en s'assurant de la confidentialité de la survivante et de l'auteur, assurer le suivi de leur traitement et en informer les plaignants ;
- accompagner les populations dans l'élaboration des plaintes (appui dans la formulation/rédaction), le cas échéant ;
- informer les chefs de village du calendrier de la tenue des activités de sensibilisation communautaire liées à la gestion des plaintes dans les zones du projet et y prendre part ;
- organiser à travers les points focaux, des activités de sensibilisation, de plaidoyer et de communication pour le changement de comportement à l'égard des VCE et VBG, avec un focus sur les risques associés aux travaux de construction des infrastructures et à l'afflux de la main d'œuvre ;
- assurer l'orientation des survivant(e)s de VCE et VBG vers les services de référencement psychosociaux, les structures médicales ou les services judiciaires dûment identifiés et/ou avec lesquelles des protocoles de collaboration seront conclus, selon le cas, en vue d'une prise en charge immédiate. Ceci se réalisera à travers les Points Focaux (PF) des structures de prise en charge psychosociale, médicale ou judiciaire susmentionnées, et dans le respect des exigences de confidentialité et de sécurité des survivants ;
- s'assurer du bon fonctionnement des services de référencement, à travers des contrôles pour s'enquérir de la qualité des services rendus ;
- suivre de manière périodique les activités des PF.

## 3. Participation et origine

### **DURÉE DE LA MISSION**

La mission va durer vingt-quatre (24) mois, mais se déroulera en deux (2) phases :

une première phase de douze (12) mois qui constitue la tranche ferme du contrat au cours de laquelle, les prestataires exécuteront toutes les prestations reprises dans les termes de référence ;

une seconde phase conditionnelle de douze (12) mois, subordonnée à une évaluation satisfaisante de la tranche ferme du contrat, au cours de laquelle les prestations contenues dans les termes de référence seront poursuivies.

Le Directeur Général de la SONATREL invite les Organisations Non Gouvernementales (ONG) à but non lucratif (ci-après désignés les Consultants) éligibles, à manifester leur intérêt pour la réalisation des présentes prestations. Les ONG intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdites prestations (brochures, description de missions semblables, expérience dans les conditions similaires, personnel, etc.).

## 4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt sous plis fermé doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne en quatre exemplaires (dont 1 original et 3 copies) au plus tard le **17 Novembre 2022 à 13 heures, heure locale** avec la mention :

Manifestation d'Intérêt pour le « **Recrutement d'une Organisation Non Gouvernementale (ONG) locale pour accompagner l'Unité de Gestion du Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT) dans la sensibilisation des populations et la gestion des plaintes dans la Région de l'Adamaoua** ».

## 5. Composition du dossier

### **RÉSULTATS ATTENDUS**

Les résultats attendus de l'ONG sont les suivants :

18 relais locaux, parmi lesquels au moins 50% de femmes, sont identifiés et formés sur la gestion des plaintes ;  
les populations des zones du projet, y compris des associations des femmes et des filles adolescentes sont informées et sensibilisées, de façon satisfaisante, sur le projet et les modalités de gestion des plaintes y relatives, ainsi que sur la suite donnée à leurs plaintes ;  
les personnels des chantiers des entreprises chargées d'exécuter les travaux sont formés et sensibilisés sur le code de bonne conduite et les modalités de traitement des plaintes relatives aux VCE et VBG/EAS/HS ;  
toutes les parties prenantes sont sensibilisées, de façon satisfaisante, sur les risques de VCE et VBG associés aux travaux de construction des infrastructures et à l'afflux des travailleurs ;  
toutes les plaintes relatives au projet reçues de toutes les parties prenantes sont enregistrées puis transmises à la Cellule de Gestion des Plaintes du PIRECT et ceci dans les 48 heures maximum pour les plaintes liées aux VCE et VBG/EAS/HS ;  
un dispositif permettant de vérifier la traçabilité du traitement des plaintes ;  
les populations affectées se trouvant dans le besoin sont accompagnées dans la rédaction de leurs plaintes ;  
tous les survivants de VCE et VBG/HS sont immédiatement (dans les 48 heures maximum suivant la plainte) orientés vers les structures adéquates et fonctionnelles, en vue de leur prise en charge psychosociale, médicale et judiciaire, selon le cas.

## 6. Critères d'évaluation

Un Consultant sera choisi par la méthode de Sélection Basée **sur les Qualifications des Consultants** » (SQF) et une Proposition Technique Simplifiée (PTS) sera demandée conformément aux principes décrits dans les Règles de Passation de Marchés pour les Emprunteurs de FPI » Edition de novembre 2020. (Règles de Passation de Marchés), accessibles à l'adresse  
Les Consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives sous la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitance.

## 7. Renseignements Complémentaires

**Unité de Gestion du Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad à la SONATREL, Boulevard du 20 Mai, Immeuble CAA, Deuxième Etage, porte 3.**

Téléphone : (+237) 222 22 53 55

E-mail : [serge.bekono@sonatrel.co.cm](mailto:serge.bekono@sonatrel.co.cm) avec copie à : [martin.salihou@sonatrel.co.cm](mailto:martin.salihou@sonatrel.co.cm)

## 8. Evaluation et publication des resultats

### **RÉSULTATS ATTENDUS**

Les résultats attendus de l'ONG sont les suivants :

18 relais locaux, parmi lesquels au moins 50% de femmes, sont identifiés et formés sur la gestion des plaintes ;  
les populations des zones du projet, y compris des associations des femmes et des filles adolescentes sont informées et sensibilisées, de façon satisfaisante, sur le projet et les modalités de gestion des plaintes y relatives, ainsi que sur la suite donnée à leurs plaintes ;

les personnels des chantiers des entreprises chargées d'exécuter les travaux sont formés et sensibilisés sur le code de bonne conduite et les modalités de traitement des plaintes relatives aux VCE et VBG/EAS/HS ;

toutes les parties prenantes sont sensibilisées, de façon satisfaisante, sur les risques de VCE et VBG associés aux travaux de construction des infrastructures et à l'afflux des travailleurs ;

toutes les plaintes relatives au projet reçues de toutes les parties prenantes sont enregistrées puis transmises à la Cellule de Gestion des Plaintes du PIRECT et ceci dans les 48 heures maximum pour les plaintes liées aux VCE et VBG/EAS/HS ;

un dispositif permettant de vérifier la traçabilité du traitement des plaintes ;

les populations affectées se trouvant dans le besoin sont accompagnées dans la rédaction de leurs plaintes ;

tous les survivants de VCE et VBG/HS sont immédiatement (dans les 48 heures maximum suivant la plainte) orientés vers les structures adéquates et fonctionnelles, en vue de leur prise en charge psychosociale, médicale et judiciaire, selon le cas.

YAOUNDE le 2 Novembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MBEMI NYAKNGA**

# SOCIÉTÉ NATIONAL DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITÉ

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 003/ASMI/SONATREL/PIRECT/SPM/2022 DU 02 /11/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE (01) ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE (ONG) LOCALE POUR ACCOMPAGNER L'UNITE DE GESTION DU PROJET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX ELECTRIQUES DU CAMEROUN ET DU TCHAD (PIRECT) DANS LA SENSIBILISATION DES POPULATIONS ET LA GESTION DES PLAINTES RELATIVES AU PROJET DANS LA REGION DU CENTRE LE GOUVERNEMENT DU CAMEROUN A OBTENU UN FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT (IDA) POUR L'EXÉCUTION DU PROJET D'INTERCONNEXION DES RÉSEAUX ELECTRIQUES DU CAMEROUN ET DU TCHAD (PIRECT) ET A L'INTENTION D'UTILISER UNE PARTIE DU MONTANT DU CRÉDIT IDA POUR EFFECTUER DES PAIEMENTS AU TITRE DU CONTRAT RELATIF AU «RECRUTEMENT D'UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE (ONG) LOCALE POUR ACCOMPAGNER L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'INTERCONNEXION DES RÉSEAUX ELECTRIQUES DU CAMEROUN ET DU TCHAD (PIRECT) DANS LA SENSIBILISATION DES POPULATIONS ET LA GESTION DES PLAINTES DANS LA RÉGION DU CENTRE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'INTERCONNEXION DU RÉSEAU INTERCONNECTÉ SUD AU RÉSEAU INTERCONNECTÉ NORD (RIS-RIN), COMPOSANTE 1».**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

L'interconnexion RIS-RIN consiste en la construction d'une ligne de transport d'électricité de 225 kV d'une longueur d'environ 515 km entre la centrale de Nachtigal amont et le nouveau poste de Wouro Soua (près de Ngaoundéré) et la construction de 04 nouveaux postes de transformation 225 KV à Ntui, Yoko, Tibati et Wouro Soua).

Le projet occasionnera des afflux de personnes extérieures, en l'occurrence les personnels des entreprises adjudicataires, leurs sous-traitants et les personnels du Maître d'Ouvrage dans les localités traversées par les lignes de transport d'énergie. Ceci constitue un risque d'accentuation des cas de Violences Contre les Enfants (VCE), d'Excès et Abus sexuels (EAS), Harcèlement Sexuel (HS) et de Violences Basées sur le Genre (VBG) préexistants dans lesdites localités. D'où la nécessité de mettre un accent particulier sur la prévention et la prise en charge de tels cas de violences afin de mettre en conformité l'ensemble du projet aux normes et bonnes pratiques en la matière.

Aussi, fin de prévenir la survenance des conflits et leurs conséquences, un Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) a été élaboré et sera mis en œuvre pendant l'exécution du projet. Ce mécanisme offrira un point d'accès aux individus et aux communautés pour recevoir et traiter leurs plaintes. Il prévoit également les ressources et le cadre organisationnel nécessaires pour enregistrer et traiter, de façon efficiente toutes les plaintes et doléances relatives aux activités du projet, ses résultats ou ses impacts.

Dans le cadre de cette mise en conformité, un dispositif devra être mis en place pour permettre de gérer, de façon satisfaisante, la prévention et les réponses aux VCE et VBG en particulier les EAS/HS qui seraient liés à la mise en œuvre du projet. Ce dispositif comprendra :

- ü L'élaboration d'une cartographie des services de référencement potentiel existant dans les zones de chantier, avec les notes sur leurs écarts/besoins de renforcement, et l'identification des points d'entrée appropriés pour les différents groupes des femmes y compris les filles et les adolescents ;
- ü La sensibilisation des communautés vivant à proximité des bases vie des entreprises adjudicataires en matière de règlement intérieur ;
- ü La signature du règlement intérieur et code de bonne conduite par les ouvriers et toutes les personnes travaillant sur le projet ;
- ü La sensibilisation et la formation continues des personnels et ouvriers des entreprises adjudicataires des travaux sur les risques associés aux VCE et VBG/EAS/HS en vue du changement éventuel de comportement et sur la prise en charge des cas identifiés ;
- ü Un screening et une formation en droit humanitaire des personnels des Forces Maintien de l'Ordre éventuellement affectés à la sûreté sur les chantiers des travaux ;
- ü L'intégration du volet VBG dans la mise en place du MGP envisagé pour le projet ;
- ü Le recrutement d'une ONG pour assurer la prévention des VBG, assurer l'accompagnement et la prise en charge des victimes d'incidents qui seraient liés à l'exécution du projet, appuyer la gestion des plaintes y compris celles liées aux VBG/EAS/HS et assurer la sensibilisation des travailleurs des entreprises.

## 2. Objet

### Objectif général :

L'ONG aura pour mission d'assurer au niveau local :

- la collecte des plaintes relatives au projet ;
- des opérations de soutien aux victimes de VCE et VBG/EAS/HS à travers les référencement aux services médicaux, psychosociaux et judiciaires en utilisant une approche centrée sur la victime ;
- la prévention de telles violences dans les zones d'intervention des travaux de construction des ouvrages envisagés à travers les sensibilisations et les formations.

### Objectifs spécifiques

Il s'agira en particulier pour l'ONG d'assurer les tâches suivantes dans environ 47 localités réparties dans deux départements de la région du Centre. Dans le département de la Lékié, il s'agit des communes de Batchenga (01 localité), Ntui (20 localités) et Yoko (26 localités).

Les tâches suivantes sont attendues de l'ONG :

- identifier et former environ 12 points focaux locaux dont 02 seront des points focaux communaux. Ces points focaux doivent être des personnes avec résidence locale, de bonne moralité, capables d'apprendre et de transmettre des messages précis en français et en langue locale sur le MGP, et pouvant garder des informations confidentielles. Ils travailleront comme précisé ci-dessus, en collaboration avec les personnes ressources qui seront choisies dans chaque village par les populations, dans leurs activités de sensibilisation et de collecte des plaintes ;
- former et sensibiliser les personnels des chantiers des entreprises chargées d'exécuter les travaux sur le code de bonne conduite et les modalités de traitement des plaintes relatives aux VCE et VBG/EAS/HS ;
- informer et sensibiliser les populations, en utilisant tous les canaux appropriés de communication, à l'instar des dépliants, des affiches, des boîtes à images, des radios communautaires en langues locales, sur le projet, le MGP (procédure, point de dépôt et délai de traitement des plaintes) et le contenu du code de bonne conduite ;
- collecter, enregistrer et transférer à la cellule de gestion des plaintes, toutes les plaintes reçues de toutes les parties prenantes, y compris les plaintes relatives aux VCE et VBG/EAS/HS en s'assurant de la confidentialité de la survivante et de l'auteur, assurer le suivi de leur traitement et en informer les plaignants ;
- accompagner les populations dans l'élaboration des plaintes (appui dans la formulation/rédaction), le cas échéant ;
- informer les chefs de village du calendrier de tenue des activités de sensibilisation communautaire liées à la gestion des plaintes dans les zones du projet et y prendre part ;
- organiser à travers les points focaux, des activités de sensibilisation, de plaidoyer et de communication pour le changement de comportement à l'égard des VCE et VBG, avec un focus sur les risques associés aux travaux de construction des infrastructures et à l'afflux de la main d'œuvre ;
- assurer l'orientation des survivant(e)s de VCE et VBG vers les services de référencement psychosociaux, les structures médicales ou les services judiciaires dûment identifiés et/ou avec lesquelles des protocoles de collaboration seront conclus, selon le cas, en vue d'une prise en charge immédiate. Ceci se réalisera à travers les Points Focaux (PF) des structures de prise en charge psychosociale, médicale ou judiciaire susmentionnées, et dans le respect des exigences de confidentialité et de sécurité des survivants ;
- s'assurer du bon fonctionnement des services de référencement, à travers des contrôles pour s'enquérir de la qualité des services rendus ;
- suivre de manière périodique les activités des PF.

## 3. Participation et origine

### DURÉE DE LA MISSION

La mission durera vingt-quatre (24) mois, mais se déroulera en deux (2) phases :

- une première phase de douze (12) mois qui constitue la tranche ferme du contrat au cours de laquelle les prestataires exécuteront toutes les prestations reprises dans les termes de référence ;
- une seconde phase conditionnelle de douze (12) mois, subordonnée à une évaluation satisfaisante de la tranche ferme du contrat, au cours de laquelle les prestations contenues dans les termes de référence seront poursuivies.

Le Directeur Général de la SONATREL invite les Organisations Non Gouvernementales (ONG) à but non lucratif (ci-après désignés les Consultants) éligibles, à manifester leur intérêt pour la réalisation des présentes prestations. Les ONG intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdites prestations (brochures, description de missions semblables, expérience dans les conditions similaires, personnel, etc.).

## 4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt sous plis fermé doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne en quatre exemplaires (dont 1 original et 3 copies) au plus tard le **17 Novembre 2022 à 13 heures, heure locale** avec la mention :

Manifestation d'Intérêt pour le « **Recrutement d'une Organisation Non Gouvernementale (ONG) locale pour accompagner l'Unité de Gestion du Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT) dans la sensibilisation des populations et la gestion des plaintes dans la Région du Centre** ».

## 5. Composition du dossier

# PROFIL DU CONSULTANT

Le Consultant doit :

avoir une bonne connaissance de la zone du projet (région du Centre). Joindre les preuves le démontrant ;  
être une ONG locale légalisée exerçant dans la sensibilisation, la mobilisation communautaire et disposant d'une solide expérience d'au moins 5 ans dans la gestion des plaintes, dans la lutte contre les VCE ou les VBG et la prise en charge des survivant(e)s. Joindre les preuves le démontrant ;

être capable de mobiliser les ressources humaines suffisantes et de qualité pour les déployer dans les zones du projet. Joindre les preuves le démontrant ;

fournir la preuve de la disponibilité dans l'équipe proposée pour la mission, du personnel clé ci-après en prenant en compte qu'au moins 50% de l'équipe doit être composée de femmes.

- **Un(e) Expert en communication, Chef de Mission**, diplômé(e) en communication ou développement (BAC + 3) ayant au moins sept (07) ans d'expérience dont au moins cinq (05) comme communicateur, dans les projets du milieu urbain et rural ;

- **Un(e) Expert social VBG (Bac+3)**, diplômé(e) en sciences sociales ou diplôme équivalent ayant une expérience professionnelle de cinq (05) ans au minimum dans l'exercice d'activités liées aux questions sociales de manière générale, et au moins trois (03) années dans les Violences Basées sur le Genre (VBG) en particulier. L'expert doit avoir de bonnes connaissances dans la collecte et l'analyse des données liées aux VBG selon le principe d'éthique et de sécurité de la Banque mondiale et avoir une bonne maîtrise des stratégies de prévention et de réponse aux VBG.

- **Deux (02) Superviseurs des opérations de terrain**, pour couvrir les deux départements de niveau Bac+3 en sciences sociales avec au moins trois (03) ans d'expérience dans la supervision des équipes et la coordination des activités de collecte de données sur le terrain.

- Joindre les CV signés et les attestations de disponibilité :

## 6. Critères d'évaluation

Un Consultant sera choisi par la méthode de Sélection Basée **sur les Qualifications des Consultants** » (SQF) et une Proposition Technique Simplifiée (PTS) sera demandée conformément aux principes décrits dans les Règles de Passation de Marchés pour les Emprunteurs de FPI » Edition de novembre 2020. (Règles de Passation de Marchés), accessibles à l'adresse

Les Consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives sous la forme d'un groupement conjoint et solidaire ou d'un accord de sous-traitance.

## 7. Renseignements Complémentaires

**Unité de Gestion du Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad à la SONATREL, Boulevard du 20 Mai, Immeuble CAA, Deuxième Etage, porte 3.**

Téléphone : (+237) 222 22 53 55

E-mail : [serge.bekono@sonatrel.co.cm](mailto:serge.bekono@sonatrel.co.cm) avec copie à : [martin.salihou@sonatrel.co.cm](mailto:martin.salihou@sonatrel.co.cm)

## 8. Evaluation et publication des resultats

### **RÉSULTATS ATTENDUS**

Les résultats attendus de l'ONG sont les suivants :

- 12 relais locaux, parmi lesquels au moins 50% de femmes, sont identifiés et formés sur la gestion des plaintes ;
- les populations des zones de projet, y compris des associations des femmes et des filles adolescentes sont informées et sensibilisées, de façon satisfaisante, sur le projet et les modalités de gestion des plaintes y relatives, ainsi que sur la suite donnée à leurs plaintes ;
- les personnels des chantiers des entreprises chargées d'exécuter les travaux sont formés et sensibilisés sur le code de bonne conduite et les modalités de traitement des plaintes relatives aux VCE et VBG/EAS/HS ;
- toutes les parties prenantes sont sensibilisées, de façon satisfaisante, sur les risques de VCE et VBG associés aux travaux de construction des infrastructures et à l'afflux des travailleurs ;
- toutes les plaintes relatives au projet reçues de toutes les parties prenantes sont enregistrées puis transmises à la Cellule de Gestion des Plaintes du PIRECT et ceci dans les 48 heures maximum pour les plaintes liées aux VCE et VBG ;
- un dispositif permettant de vérifier la traçabilité du traitement des plaintes ;
- les populations affectées se trouvant dans le besoin sont accompagnées dans la rédaction de leurs plaintes ;
- tous les survivants de VCE et VBG/EAS/HS sont immédiatement (dans les 48 heures maximum suivant la plainte) orientés vers les structures adéquates et fonctionnelles, en vue de leur prise en charge psychosociale, médicale et judiciaire, selon le cas.

YAOUNDE le 2 Novembre 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MBEMI NYAKNGA**

# MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**COMMUNIQUE DE PRESSE N° 029/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB/SM DU 20 OCTOBRE 2022 PORTANT  
PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle communique :

L'entreprise DAGO Consult Sarl ci-après désignée, a été retenue adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°011/AONO-PU/MINEFOP/CIPM/2022 du 06 septembre 2022 pour la réalisation des travaux de réhabilitation des bâtiments administratifs, poterie, restaurant, hangar, séchage bois et de la case d'astreinte au Centre de Formation aux Métiers (CFM) de NANGA-EBOKO, selon les conditions ci-dessous :

Soumissionnaires	Lot N°	Note technique	Montant TTC corrigé (FCFA)	Délai d'exécution	Observations
DAGO CONSULT SARL. BP : 6228 Yaoundé Tél : + 237 694 302 120	1.	81%	236 085 068	Quatre (04) mois	Offre moins disante, note technique supérieure à 80%, offre satisfaisante et attributaire du Marché.

Par conséquent, l'entreprise, ci-dessus désignée, attributaire du Marché, objet de l'Appel d'Offres est invitée à prendre attache avec la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dès publication du présent communiqué, pour la finalisation du projet de contrat y relatif.

Le Présent communiqué ne tient pas lieu de main levée de caution pour le soumissionnaire retenu./-

YAOUNDE le 20 Octobre 2022

Le **MINISTRE**

**ISSA TCHIROMA BAKARY**

## SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE DU LITTORAL

**COMMUNIQUE N° 001/CIPM/DG/SOHLI/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/SOHLI/CIPM/2022 DU LER SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE STATION WAGON 4X4 PAR L'HOTEL SAWA - DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur General de SAWA, Maitre d' Ouvrage dela SOHLI,**

Par Decision N°001/CIPM/DG/SOHLI/2022, le Marche apres Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/SOHLI/CIPM/2022 du 1<sup>er</sup> septembre 2022 pour l'acquisition d'un vehicule STATION WAGON **4x4** par l'Hotel SAWA — Douala est attribue au concessionnaire **CENTRAL MOTORS CAMEROON (CMC), BP : 15326 Yaounde, Tel. 243.53.31.64, E-mail : [contact@cmc-cm.com](mailto:contact@cmc-cm.com)** pour un montant de **cinquantequatre millions neuf cent soixante-douze mille cinq cent (54 972 500) Francs CFA Toutes Taxes Comprises** pour un delai de trente (30) jours a compter de la date de notification de l'Ordre de Service **de livrer.**

Le concessionnaire adjudicataire est invite a se presenter des publication du present Communiqué au Secretariat du Directeur General de l'Hotel SAWA a Douala pour la signature du projet et de Marchés

*DOUALA le 13 Octobre 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MOIFO Pierre**

## PORT AUTONOME DE KRIBI

**DECISION N°1517/D/PAK/DG/2022 DU 21/09/2022 , PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ N°019/M/PAK/CIPM/2020 DU 18 DECEMBRE 2020. PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/PAK/CIPM/2020 DU 16/09/2020 POUR FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES GROUPES ELECTROGENES POUR LE BATIMENT R+2 ET DEUX CASES DE PASSAGE DU PORT AUTONOME DE KRIBI**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Decide :**

Article 1er : Marche N°019/M/PAK/CIPM/2020 du 18 Decembre 2020 passé apres appel d'offres national ouvert en procedure d'urgence N°011 /AONO/PAK/CIPM/2020 du 1G Septembre 2020 pour la fourniture, installation et la mise en service des groupes a électrogenes pour le batiment R+2 et deux cases de passage du Port Autonome de Kribi est resilie aux torts de l'entreprise 747 KOMBI SARL, B.P. : 15106 YAOUNDE, Tel.: 698 84 34 96 Email [groupe](#)

Article 2 : L'entreprise sera remuneree au prorata des travaux executes. A cet effet, un decompte de resiliation sera etabli a l'entrepreneur.

Article 3 : La presente resiliation prend effet a compter de la date de signature de la presente decision.

Article 4 : La presente decision sera enregistree et publiee partout ou besoin sera.

*KRIBI le 21 Septembre 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MELOM Patrice***

# SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE DU LITTORAL

**DECISION D'ATTRIBUTION N°001/DG/SOHLI/HS/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/SOHLI/CIPM/2022 DU 1ER SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE STATION WAGON 4X4 PAR L'HOTEL SAWA - DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur General de l'Hotel SAWA, Maitre d'Ouvrage de la SOHLI,**

Vu la Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut general des entreprises publiques ,

Vu le Decret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les regles communes applicables aux Marches des entreprises publiques ;

Vu les Resolutions N°1 et N°2 du Conseil d'Administration Extraordinaire de la SOHLI du 26 novembre 2010 portant nomination de Monsieur MOIFO NZOGOU Pierre au poste de Directeur General de l'Hotel SAWA et dormant les pouvoirs de gestion au Directeur General ;

Vu la Resolution N°097/CA/SOHLI/2017 portant creation, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marches de la SOHLI ; Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/SOHLI/CIPM/2022 du 1<sup>er</sup> septembre 2022 pour l'acquisition d'un vehicule STATION WAGON 4x4 par l'Hotel SAWA — Douala.

## DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : Le concessionnaire **CENTRAL MOTORS CAMEROON (CMC), BP : 15326 Yaounde, Tél 243 53 31 65** **E-mail: contact@cmc-cm.com** est déclaré adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/SOHLI/CIPM/2022 du 1<sup>er</sup> septembre 2022 pour l'acquisition d'un vehicule STATION WAGON 4x4 par l'Hotel SAWA - Douala d'un montant de **cinquante-quatre millions neuf cent soixante-douze mille cinq cent (54 972 500) Francs CFA Toutes Taxes Comprises** pour un alai de trente (30) jours compter de la date de notification de l'Ordre de Service de livrer.

**Article 2** : La presente Decision sera enregistree et publiee partout ou besoin sera

*DOUALA le 13 Octobre 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MOIFO Pierre**

# PORT AUTONOME DE KRIBI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 16 /AONO/PU/PAK/CIPM/2022 DU 04/11/2022 POUR LA SOUSCRIPTION DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE AU PORT AUTONOME DE KRIBI.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la souscription des polices d'assurances pour la couverture de son patrimoine, le Directeur Général du Port Autonome de Kribi (PAK), Autorité Contractante, lance un Appel d'offres national ouvert pour la souscription d'une police d'assurance automobile.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont groupées en un lot unique constitué de deux types de couverture :

- type 1 : dommages tous accidents
- type 2 : aide à la réparation.

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

## 3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel prévu pour la réalisation des prestations objet du DAO s'élève à un montant de soixante-huit millions de francs (68 000 000) CFA TTC.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

La gestion de la police d'assurance relative au présent Appel d'Offres sera assurée par Courtier du Port Autonome de Kribi. Le Courtier se fera rémunérer par l'assureur, conformément à la réglementation en vigueur dans le secteur des assurances.

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Port Autonome de Kribi, Exercice 2022, dont l'imputation est :

- Tâche : 5310010 « souscription et gestion des polices d'assurances ».
- Lignes : 625200 « Assurances matériels de transport ».

Le budget prévisionnel prévu pour la réalisation des prestations objet du DAO s'élève à un montant de soixante-huit millions de francs (68 000 000) CFA TTC.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Marchés, au Rez-deChaussée du bâtiment R+2 du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : 237) 222 **46 21 04**, BP : 203 Kribi, e-mail : [contact@pak.cm](mailto:contact@pak.cm), dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Marchés, au Rez-deChaussée du bâtiment R+2 du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : [contact@pak.cm](mailto:contact@pak.cm), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA dans le Compte spécial CAS- ARMP n°33598860001 94 à la BICEC.

Le Dossier de Consultation peut être directement retiré à la Division des Marchés sur présentation d'une copie de ladite quittance. La quittance peut aussi être scannée et envoyée à l'adresse [cipmepak.cm](mailto:cipmepak.cm), le dossier de consultation sera ainsi envoyé en retour à l'expéditeur du courriel.

## 8. Remises des offres

En application des mesures de distanciation sociales arrêtées par le Gouvernement de la République du Cameroun et de l'organisation subséquente mise en place par la Direction Générale du PAK pour la gestion de la crise sanitaire liée à la propagation du Covid-19,

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra parvenir, par voie électronique, **au plus tard le 13/12/2022 à 14 heures précises**, heure locale, à l'adresse suivante : [cipmepak.cm](mailto:cipmepak.cm). Les fichiers constitutifs de l'offre devront être transmis au format Microsoft Word et protégés d'accès par un mot de passe détenu exclusivement par le soumissionnaire, jusqu'à l'ouverture des offres. Chaque soumissionnaire indiquera également l'adresse électronique avec laquelle il compte assister à l'ouverture des plis qui se fera par visioconférence.

En outre, chaque offre sera transmise en version physique en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, au plus tard à la date et l'heure limite de remise des offres, à l'adresse suivante :

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Division des Marchés, du PAK, Rez-de-chaussée de l'immeuble R+2 du Port Autonome de Kribi sis à côté de l'immeuble MEAO, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP :203 Kribi, email : [contactepak.cm](mailto:contactepak.cm)

Elle portera la mention suivante :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 016/AONO/PU/PAK/CIPM/2022 DU 14 NOV.2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE TOUTS RISQUES AUTOMOBILE DU PORT AUTONOME DE KRIBI.**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT » FINANCEMENT : Budget du Port Autonome de Kribi 2022.**

## 9. Delai de Livraison

La période de couverture des prestations est de douze (12) mois. Ce délai court à compter de la date de paiement intégral de la prime, conformément aux dispositions du Code CIMA.

## 10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant d'un million trois cent soixante mille francs (1 360 000 Frs) CFA, établie par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréés par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques **aura lieu le 13/12/2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome Kribi dans la salle de réunion sise au bâtiment R+2 du Port Autonome de Kribi à Kribi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 points sur 100.

## 12. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- 1 Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- 2 Absence ou irrégularité de la caution de soumission ;
- 3 Absence adhésion CIMA ;
- 4 Absence d'agrément MINFI ;
- 5 Absence ou non-conformité d'une pièce administrative ;
- 6 Être sous administration provisoire, redressement judiciaire ou sous surveillance permanente de la tutelle ;
- 7 N'avoir reçu aucun blâme de la CRCA au cours des trois dernières années ;
- 8 N'avoir pas fait l'objet, au cours des trois dernières années, d'une exclusion de la commande publique pour prestations non exécutées, exécutées partiellement ou pour défaillance ;

9 Note technique inférieure à quatre-vingts (80) points sur cent (100) ;

10 Présence d'informations financières dans l'offre technique ;

11 Offre financière inférieure à soixante-quinze 75% du budget.

## Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants .

	Notation	Notation (Points)
Présentation générale de l'offre		03 pts
Références générales du soumissionnaire, Ancienneté		06 pts
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires dans les trois (03) dernières années (2019, 2020 et 2021)		12 pts
Description détaillée des garanties offertes		13 pts
Modalités de mise en jeu de la garantie		10 pts
Couverture des engagements réglementés		16 pts
Couverture de la marge de solvabilité		15 pts
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq (05) dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge (2017, 2018, 2019, 2020 et 2021)		20 pts
Traité de réassurance dans la branche similaire en cours de validité		05 pts
	<b>Total</b>	<b>100 pts</b>

Le score minimum technique requis est de 80/100. Et seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil seront ouvertes.

Les critères et sous critères essentiels sont détaillés, pour chaque lot, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

## 11. Méthode de sélection de l'Assureur

La méthode de sélection du consultant est celle fondée sur la qualité et le coût conformément aux spécifications du RPAO, à savoir que les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

Poids de l'offre technique (T) = 80% Poids de l'offre financière (F) = 20%

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante :  $Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$ .

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales.

### 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante : Siège du Port Autonome de Kribi, Rez-de-Chaussée de l'immeuble R+2 du Port Autonome de Kribi sis à côté de l'immeuble MEAO, tél : (237) 222 46 21 00, fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : [cipm@pak.cm](mailto:cipm@pak.cm).

*KRIBI le 4 Novembre 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MELOM Patrice***

# COMMUNE DE KON-YAMBETTA

**AVIS N°004/AONR/RCE/DMI/CKY/2022 DU 07 NOVEMBRE 2022 POUR LA SENSIBILISATION ET LA FORMATION DES POPULATIONS RIVERAINES DE LA NATIONALE NO 4 ET LES JEUNES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA LOCALITE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la sécurisation routière, le Maire de la commune de KON-YAMBETTA, Autorité contractante lance un Appel d'Offres National restreint pour **la sensibilisation et la formation des populations riveraines de la Nationale N° 4 et les jeunes des établissements scolaires de la localité** de Kon-Yambetta.

## 2. Consistance des prestations

La mission du consultant consistera en : la sensibilisation et la formation des populations riveraines de la Nationale N° 4 et les jeunes des établissements scolaires de la localité de Kon-Yambetta sur les dangers de la route et l'adoption des comportements sécuritaires afin de réduire le nombre des accidentés de la route.

## 3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises ci-après, ayant préalablement été requalifiées conformément à la suite de l'Appel à manifestation d'intérêt no 0012/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2022 du 03/08/2022 pour l'accompagnement de certaines communes dans la mise en œuvre des actions de préventions et de sécurité routières :

Entreprises	Adresses
MERDORF SARL	BP : 35159 Ydé tel : 677 75 26 33
SIFCAM	BP : 8324 Tel : 222 30 53 88
WHITE DOVE	BP : 5440 Tel : 677 61 97 54

## 4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds Routier, Exercice : 2022, pour la partie hors taxes ;  
La Commune de KON-YAMBETTA, Exercice 2022, pour la partie taxes (TVA) ;  
Montant prévisionnel 20 000 000 (vingt millions) FCFA

## 5. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Kon-Yambetta (**Cellule Communication, Coopération et Partenariat Local Tel : 656 50 72 72**)

## 6. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune (Cellule Communication, Coopération et Partenariat Local), dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de : 50 000 CFCA (**cinquante mille**) francs CFA payable **au compte de la Commune**.

## 7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir Secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mbam et Inoubou, sis au service des affaires Générales de la Préfecture de Bafia, au plus tard le mercredi 30 novembre 2022 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS N°004/AONR/RCE/DMI/CKY/2022**

**DU 07 NOVEMBRE 2022 POUR LA SENSIBILISATION ET LA FORMATION DES POPULATIONS RIVERAINES DE LA NATIONALE N° 4 ET LES JEUNES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA LOCALITE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.**

**“A N’OUVRIR QU’EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT”.**

## 8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d’Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d’offres est de trois (03) mois.

## 9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d’un montant de **400 000 (quatre cent mille) Francs CFA** :

Valable pendant cent vingt jours (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l’Appel d’Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l’Avis d’Appel d’Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d’Appel d’Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l’absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d’Appel d’Offres, entraînera le rejet de l’offre.

## 10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente dans le domaine, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l’Appel d’Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l’Avis d’Appel d’Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d’Appel d’Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l’absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 11. Ouverture des Plis

L’ouverture des offres sera effectuée en deux temps.

L’ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le mercredi 30 novembre 2022 à partir de 13 heures précises, heure locale, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mbam et Inoubou à la salle des réunions située au rez de chaussée de l’hôtel des finances de Bafia.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d’ouverture ou s’y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L’ouverture des offres financières sera effectuée après vérification des offres administratives et analyse des offres techniques. Ne seront ouvertes et soumises à l’analyse financière que les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques, après analyse, auront obtenu une note technique égale ou supérieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100).

## 12. Critères d’évaluation

### 12.1 Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité d’une pièce administrative au-delà de 48h

Absence de caution de soumission dans le dossier administratif,

Fausse déclaration ou falsification des pièces administratives,

Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;

Présence d’informations financières dans l’offre technique ou administrative ;

### 12.2 Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera par points.

N°	Critères	Notation
1	Présentation de l'offre	05 points;
2	Expérience du Soumissionnaire	20 points
3	Compréhension des Termes de Référence	15 points;
4	Méthodologie et plan de travail	15 points;
5	Compétence du personnel clé pour la mission	45 points.
	<b>Total</b>	<b>100 points</b>

Les offres n'ayant pas obtenu au moins une note de 80 points sur 100 des critères essentiels, seront jugées techniquement non qualifiées et ne pourront accéder à l'analyse financière.

#### **METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT**

Le consultant sera choisi selon la méthode qualité-coût : note technique sur 80 points et note financière sur 20 points conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

#### **13. Attribution**

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre après évaluation est la mieux-disante.

#### **14. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **15. Renseignements Complémentaires**

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les entreprises intéressées peuvent s'adresser soit à la Cellule Communication, Coopération et Partenariat Local à la commune de KON-YAMBETTA Tel : 656 50 72 72

#### **LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : « **673 20 57 25/699 37 07 48** »

YAOUNDE le 7 Novembre 2022

Le MAIRE

**ARROYE BETOU URSULLE**

# PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N° 012/MINEPAT/PNDP/CSPM/2022 DU 03 NOVEMBRE 2022  
RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES D'ASSURANCE MALADIE ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS AU  
PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP).**

**FINANCEMENT**  
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a mis en place le « Programme National de Développement Participatif », en abrégé PNDP qui est un projet multi bailleurs. Dans le but de son bon fonctionnement, il se propose d'utiliser une partie de ses financements pour effectuer des paiements autorisés au titre de la Lettre Commande pour laquelle cette Demande de Cotations est élaborée.

## 2. Consistance des prestations

Il est prévu dans le cadre de ce marché, de solliciter les prestations de service désignées ci-après : **fourniture de services d'assurance maladie et individuelle accidents au Programme National de Développement Participatif (PNDP)**. Dans le cadre de la présente Demande de Cotations, les prestations sont à fournir au Programme National de Développement Participatif (PNDP).

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du Marché à l'issue des études préalables est de **vingt-neuf millions six cent mille (29 600 000) Francs CFA Toutes taxes comprises.**

## 4. Participation et origine

Le Coordonnateur National invite les prestataires de la liste restreinte ci-après, à consulter et à retirer gratuitement la Demande de Cotations à l'adresse ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations.

N°	PRESTATAIRES	ADRESSES	TELEPHONES
1	ZENITHE INSURANCE S. A	BP : 1540 Douala	TEL. : 233 43 41 32/694 31 11 45
2	BENEFICIAL GENERAL INSURANCE S.A	BP : 2378 Douala	Tel. : 233 42 42 36
3	CHANAS	BP :109 Douala	TEL. : 233 42 14 74/ 699 30 27 13
4	AXA CAMEROUN ASSURANCE	BP: 4068 Douala	TEL: 333 42 31 59/ 699 61 87 50
5	SAHAM ASSURANCE CAMEROUN	BP 12125 - Douala	TEL. : 233 42 44 46/ 233 42 31 85/ 233 42 31 90/ 233 42 31 75
6	AREA ASSURANCES	BP 15584 Douala	TEL. : 233 43 81 94/ 233 43 81 97/ 233 43 82 32

## 5. Remises des offres

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Les offres doivent être déposées en **exemplaires (un original et 5 copies)** marqués comme tel, à l'adresse ci-après Cellule Nationale de Coordination du PNDP, à l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, 10 Avenue des Nations Unies pour le Développement /PNUD. Précisément à la Cellule de Passation des Marchés, Porte 212D, au 2ème étage, Casablanca. Email : [pndp\\_cameroun@yahoo.fr](mailto:pndp_cameroun@yahoo.fr), [cpmpndp@yahoo.fr](mailto:cpmpndp@yahoo.fr), au plus tard le **30 Novembre 2022 à 12 heures précises** (heure locale) et conformément aux modalités de passation des marchés.

« Demande de Cotations N° 012/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2022 du 03 Novembre 2022 relative à la fourniture de services de maintenance et de réparation des véhicules légers civils au Programme National de Développement Participatif (PNDP). »

## 6. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de **douze (12) mois**, dès notification de l'ordre de service de démarrage.

## 7. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances dont le montant est équivalent à **CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. **NB2 : L'absence de la caution de soumission constitue un motif de rejet de l'offre.**

## 8. Recevabilité des Offres

Le soumissionnaire devra produire les copies certifiées conformes (datant de moins de 03 mois) des pièces administratives ci-après, toutes les pièces doivent être valables pour l'exercice en cours :

- l'attestation d'immatriculation ;
- l'attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque ou une institution de micro finance agréée par le ministère de l'économie et des finances ;
- l'attestation de non redevance signée des services des Impôts qui certifie que le soumissionnaire a effectué toutes ses déclarations ;
- l'attestation de non exclusion des marchés publics ;
- l'attestation pour soumission CNPS ;
- l'attestation de localisation ;
- le registre de commerce signé par les services compétents ;
- l'attestation de non faillite.

**NB1 : Au moment de l'évaluation, l'absence de toute ou partie des pièces administratives ci-dessus (a, b, c, d, e, f, g, h) n'empêche pas la présentation de ces pièces conformes, signées et datées de moins de trois mois sera une condition d'attribution du marché.**

## 9. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PNDP, le **30 Novembre 2022 à 12 heures précises** (heure locale) en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, **dans la salle des réunions N°313 D, au 3ème étage de la Cellule de Passation des Marchés**.

## 10. Critères d'évaluation

L'exigence technique de l'offre consiste à la production des éléments ci-après :

- L'attestation d'adhésion à la CIMA (**son absence est un motif de rejet de l'offre**) ;
- Les risques ;
- Les garanties ;
- Les plafonds ;
- Une liste des marchés similaires (au moins deux (02) marchés) réalisés par le soumissionnaire en tant que prestataire principal au cours des trois (03) dernières années (2019, 2020 et 2021), doit être fournie avec les montants en monnaie librement convertible (HT & TTC) et les noms des Administrations acheteuses. Le montant cumulé de ces marchés similaires doit être supérieurs ou égal à 25 millions. A cet effet, le soumissionnaire doit joindre dans son dossier, les copies des contrats (première page et page de signature), procès-verbaux de réception et des attestations de satisfecit des marchés analogues ;
- Bordereau descriptif et quantitatif des services renseigné, daté et signé.

La CSPM procédera à l'évaluation des cotations selon l'ordre ci-après :

- **L'examen de la conformité des pièces administratives**

L'examen de la recevabilité des dossiers administratifs : l'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces originales

ou copies certifiées conformes par les services compétents en cours de validité (datées de moins de trois mois) suivantes : (i) l'attestation d'immatriculation ; (ii) l'attestation de domiciliation bancaire ; (iii) l'attestation de non redevance fiscale ; (iv) l'attestation de non exclusion des marchés publics ; (v) l'attestation pour soumission (CNPS) à la présente cotation, (vi) l'attestation de localisation, (vii) le registre de commerce signé par le service compétent ; (viii) l'attestation de non faillite délivrée par le tribunal de première instance.

NB : Au moment de l'évaluation, l'absence de toute ou partie des pièces administratives ci-dessus (a, b, c, d, e, f, g, h) n'entraînera pas le rejet de l'offre. Néanmoins, la présentation de ces pièces conformes, signées et datées de moins de trois mois sera une condition d'attribution du marché.

## - L'examen de l'exigence technique des cotations

L'examen de l'exigence technique de l'offre est la vérification exhaustive de tous les éléments de l'offre ci-après :

- L'ATTESTATION D'ADHESION A LA CIMA (son absence est un motif de rejet de l'offre) ;

- LES RISQUES

A- Maladie - Evacuation sanitaire à l'étranger, transfert de malade dans le territoire National

B- Assistance

C- Frais funéraires

D- Individuelle-accidents

## LES GARANTIES

### A. Maladie – Evacuation sanitaire à l'étranger et transfert de malade dans le territoire National :

#### - Garanties de base

- Frais médicaux : consultations généralistes, spécialistes et visites médicales, soins infirmiers, consultation sage-femme, consultation infirmier chef, consultation professeur

- Frais soins et actes infirmiers par infirmier, accoucheur, ou sage-femme

- Frais pharmaceutiques

- Frais de laboratoires, imagerie et Frais de radiologie

- Frais de séjour sanatorium pour les cas de maladies bactériologiques prouvées

- Frais de chirurgie

- Frais d'échographie et de radiologie

- Frais d'hospitalisation

- Frais de transfert de malade

- Prise en charge VIH/SIDA

- Prise en charge accident suivi de coma, maladie ou infection avec retentissement cérébral (AVC, Méningite, les maladies cardiaques (crise cardiaque et syndromes coronariens aigus, embolies pulmonaires)

- Prise en charge des fausses couches occasionnées par des pathologies identifiées

- Prise en charge dialyse cancer

#### - Garanties complémentaires

- Optique médicale

- Soins dentaires

- Accouchement : normal, gémellaire et compliqué

- Evacuation sanitaire (**uniquement pour le personnel des Groupes 1 et 2**)

- Assistance

- Prise en charge prothèse orthopédiques en cas d'accident et massages

- Frais kinésithérapeute, orthophoniste

- Rééducation, fonctionnelles

### B – Frais funéraires ou d'obsèques

- Décès personnel

- Décès conjoint

- Décès enfant assuré

- Rapatriement des corps

### C – Individuelle-accidents

- Décès

- Invalidité permanente

NB : cette garantie ne concerne que le personnel du PNDP et est répartie en 2 catégories :

Catégories	Garanties	Capital
Groupes 1 et 2	Décès	10 000 000
	Invalidité	10 000 000
Groupe 3	Décès	5 000 000
	Invalidité	4 000 000

## LES PLAFONDS

GARANTIES ET PLAFONDS PAR PERSONNE ET PAR ANNEE				
RISQUES ET GARANTIES		Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
<b>I MALADIE</b>				
Consultation	Généraliste	10 000	10 000	10 000
	Spécialiste	15 000	15 000	15 000
Journée sanatorium		15 000	10 000	10 000
Rééducation kinésithérapeute 5000/séance max 30		150 000	150 000	150 000
Journée d'hospitalisation		30 000	25 000	20 000
Maternité	Echographie	75 000	75 000	75 000
	<b>Le remboursement ici se fera sur la base des dépenses réelles</b>			
Soins dent.	Frais de soins dentaires	200 000	150 000	150 000
	Prothèses	150 000	100 000	75 000
Lunetterie	Verres	125 000	100 000	100 000
	Montures	75 000	50 000	50 000
Canne ou béquilles en cas de maladie ou accident		150 000	100 000	75 000
Plafonds de soins	Cameroun	10 000 000	10 000 000	5 000 000
	Etranger	20 000 000	20 000 000	
Rembours.	Cameroun	80%	80%	80%
	Europe	100% TSSF	100% TSSF	
	Reste du monde	70%	70%	
<b>II FRAIS FUNERAIRES</b>				
Plafonds	Personnel	2 000 000	2 000 000	2 000 000
	Conjoint	2 000 000	2 000 000	2 000 000
	Enfant	1 000 000	1 000 000	1 000 000

## LES EFFECTIFS



GROUPE	DESIGNATION	EMPLOYES	CONJOINTS	ENFANTS	TOTAUX	DUREE
Groupe 1	Coordonnateur National, Coordonnateurs Régionaux, Chefs de Cellules	17	16	47	80	12 mois
	Unité HIMO	1	1	4	6	10 mois et 4 jours
Groupe 2	Autres Cadres	23	16	56	95	12 mois
	Unité HIMO	4	3	11	18	10 mois et 4 jours
Groupe 3	Personnel d'Appui	28	21	79	128	12 mois
	Unité HIMO	7	2	18	27	10 mois et 4 jours
<b>TOTAL</b>		<b>80</b>	<b>59</b>	<b>215</b>	<b>354</b>	

NB1 :

- Les Garanties énumérées plus ci-dessus s'étendront à tout le personnel sans limitation d'âge.
- L'âge des enfants sera porté à 25 ans pour les enfants scolarisés.
- La liste des structures hospitalières présélectionnées annexée dans la présente DC sera remise à l'attributaire du marché à l'effet de la signature des conventions. Cette liste pourra être complétée conjointement par la compagnie et le PNDP ;
- La période de couverture du personnel HIMO est de 10 mois et 04 jours, soit du 25 février au 31 décembre 2023 ;
- La durée de couverture des autres personnels est de 12 mois, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023 ;
- Le total des effectifs pourrait faire l'objet de révision avant la signature du contrat.

NB2 : l'Evacuation sanitaire concerne uniquement le personnel des Groupes 1 et 2.

Une liste des marchés similaires (au moins deux (02) marchés) réalisés par le soumissionnaire en tant que prestataire principal au cours des trois (03) dernières années (2019, 2020 et 2021), doit être fournie avec les montants en monnaie librement convertible (HT & TTC) et les noms des Administrations acheteuses. Le montant cumulé de ces marchés similaires doit être supérieur ou égal à 25 millions. A cet effet, le soumissionnaire doit joindre dans son dossier, les copies des contrats (première page et page de signature), procès-verbaux de réception et des attestations de satisfecit des marchés analogues ;

Bordereau descriptif et quantitatif des services renseigné, daté et signé.

- Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.
- La vérification des opérations arithmétiques : cette vérification se fait en multipliant, le cas échéant, les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettre pour procéder aux corrections nécessaires.

## 11. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché sur proposition de la CSPM, au prestataire dont l'offre sera jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions de la Demande de Cotations et jugée la moins disante.

Le Maître d'Ouvrage pourrait négocier certains points avant la signature du contrat, notamment la liste des structures hospitalières agréées, le total des effectifs des assurés, etc.

## 12. Renseignements Complémentaires

La Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PNDP a été créée par Arrêté n°006/A/MINMAP du 08 mai 2013. Sa composition a été constatée à titre transitoire par Décision n° 0240/D /MINMAP/SG/DAJ du 25 mai 2015.

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis :

Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD. Précisément à la Cellule de Passation des Marchés, Porte 212D, au 2<sup>ème</sup> étage. BP: 660 Yaoundé – Cameroun, Tel.: +237 692 80 75 41, Email: [pndp\\_cameroun@yahoo.fr](mailto:pndp_cameroun@yahoo.fr), [cpmpndp@yahoo.fr](mailto:cpmppndp@yahoo.fr).

YAOUNDE le 3 Novembre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**NGA MARIE MADELEINE**

# PORT AUTONOME DE KRIBI

**DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°006/DCE/PAK/CIPM/2022 DU 04/11/2022 SUIVANT ACCORD DE GRE A GRE N°0237/LI22/PAK/CA/PKA/CE DU 14 OCTOBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DE DIX (10) LANTERNES MARINES EQUIPEES DE MODULES DE TELECONTROLE A DISTANCE AU PORT AUTONOME DE KRIBI.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Autorité Contractante, lance une CONSULTATION DES ENTREPRISES pour la fourniture de dix (10) lanternes marines équipées de modules de télécontrôle à distance au Port Autonome de Kribi.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent la fourniture de dix (10) lanternes marines qui devraient répondre aux spécifications techniques majeures ci-après :

- Grand rendement lumineux ;

Nombreuses options de télécontrôle ;

Grande autonomie.

Le détail des fournitures est précisé dans les spécifications techniques.

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des prestations est de cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

## 4. Allotissement

Allotissement Le présent Appel d'Offres n'est pas alloti.

## 5. Participation et origine

Participation et origine La participation à la présente consultation est réservée à l'entreprise suivante :

N°	NOMS DES CANDIDATS SELECTIONNES	ADRESSES
1	ACCOR INC SARL	BP : 6519 Douala, Tel : 699 96 93 97, Email : <a href="mailto:accorinc2020@yahoo.fr">accorinc2020@yahoo.fr</a>
2	AMH CONSULTING GROUP	BP : 3615 Douala ; Tél : 233 437 605 / 653 140 482, Email : <a href="mailto:contacteamhconsultina-orouo.com">contacteamhconsultina-orouo.com</a>
3	NAUMUR SARL	Tel : 690 536 965

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Port Autonome de Kribi, exercice 2022.

- Activité 5115 « Maintenance »

- Tâche 5115001: « Acquisition de trente lanternes marines type MCL 250 » ü Ligne 241110-matériel nautique.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Département des Marchés du PAK, au rez de Chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : [contact@pak.cm](mailto:contact@pak.cm) ou [ciorn@pak.cm](mailto:ciorn@pak.cm) dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Département des Marchés du PAK, au rez de Chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : [contactepak.cm](mailto:contactepak.cm) ou [cipmeoak.cm](mailto:cipmeoak.cm) dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100.000) FCFA** dans le compte spécial CAS-ARMP n°33598860001 94 ouvert à la BICEC.

La copie dudit reçu sera déposée lors du dépôt des offres au Département des marchés du Port Autonome de Kribi.

## 9. Remises des offres

En application des mesures de distanciation sociales arrêtées par le Gouvernement de la République du Cameroun et de l'organisation subséquente mise en place par la Direction Générale du PAK pour la gestion de la crise sanitaire liée à la propagation du Covid-19,

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra parvenir par voie électronique et physique **au plus tard le 09/11/2022 à 14 heures** précises, heure locale, à l'adresse suivante : [cipmekpak.cm](http://cipmekpak.cm). Les fichiers constitutifs de l'offre électronique devront être transmis au format Microsoft Word ou PDF et protégés d'accès par un mot de passe dévolu exclusivement par le soumissionnaire, jusqu'à l'ouverture des offres. Chaque soumissionnaire indiquera également l'adresse électronique avec laquelle il compte assister à l'ouverture des plis qui se fera par visioconférence.

En outre, chaque offre sera remise concomitamment dans une clé USB et en 07 exemplaires physiques, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, par voie de courrier express pour être reçue au plus tard à la date d'ouverture des offres à l'adresse :

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Département des Marchés, au rez de chaussée de l'immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, tél : (237) 233431610, BP : 203 Kribi, e-mail : [contactepak.cm](mailto:contactepak.cm)

Elle portera la mention suivante :

**« DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES Wn..n.r/DCE/PAKJCIPM/2022 Du.n.4...KIV..en...SUIVANT ACCORD DE GRE A GRE N°0237/L/22/PAK/CA/PCA/CE DU 14 OCTOBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DE DIX (10) LANTERNES MARINES EQUIPEES DE MODULES DE TELECONTROLE A DISTANCE AU PORT AUTONOME DE KRIBI ».**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture des lanternes marines est de quatre (04) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres et d'un montant d'un million (1.000.000) Francs CFA.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières **aura lieu le 09/11/2022 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de conférence sise au 2ème étage de l'immeuble R+2 à Kribi. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

**14. Critères d'évaluation****Criteres eliminatoires**

## 1) Offre administrative

- Absence d'une pièce administrative ; - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

## 2) Dossier technique

Absence de prospectus accompagné des fiches techniques ;

Absence de l'agrément, de l'autorisation ou d'un contrat liant le soumissionnaire à un Fabricant européen ou à un de ses distributeurs agréés ;

Note technique inférieure à 90/100 ; Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- Non-respect de 5 critères essentiels sur 6.

## 3) Dossier financier

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

**Criteres essentiels**

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. 1.	Expérience du soumissionnaire	Oui/Non
1. 2.	Capacité financière du soumissionnaire	Oui/Non
1. 3.	Méthodologie d'exécution	Oui/Non
1. 4.	Service après-vente	Oui/Non
1. 5.	Moyens humains	Oui/Non

1. 6.	Moyens matériels	Oui/Non
-------	------------------	---------

Toute offre n'ayant pas respecté tous les critères éliminatoires et obtenu au moins cinq (05) sur les six (06) critères d'évaluation sera éliminée.

**15. Attribution**

Le marché sera attribué à l'entreprise ayant satisfait à tous les critères éliminatoires et au moins cinq (05) sur les six (06) critères essentiels et présentant l'offre financière la moins disante.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante: Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Département des Marchés, au rez de chaussée de l'immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, tél : (237) 233 431 610, BP : 203 Kribi, e-mail : contactepak.cm.

*KRIBI le 4 Novembre 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MELOM Patrice***

# CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATIONN° \_002/DC/CRTV/CIPM/2022 DU 02/11/2022  
POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE RAYONNAGES FIXES POUR LES ARCHIVES  
ADMINISTRATIVES DE LA CRTV A MBALLA II EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET  
CRTV, EXERCICE 2022IMPUTATION : 24411000**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail de son personnel, le Directeur Général de la CRTV lance une Demande de Cotation pour l'acquisition et l'installation de rayonnages pour les archives administrative de la CRTV à Mballa II en procédure d'urgence.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation comprennent : la fourniture des équipements, le transport, la manutention et la mise en service. Il s'agit spécifiquement de :

- Fournir et installer des rayonnages fixes ;
- Fournir et installer deux déshumidificateurs.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de F CFA TTC **30 000 000 (trente millions)**.

## 4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans les prestations du genre.

## 5. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9<sup>ème</sup> étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000** francs CFA (cinquante mille) représentant les frais d'achat du dossier au « compte spécial CAS-ARMP » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

Une copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier de Demande de Cotation.

## 6. Remises des offres

Les pièces administratives accompagnées du bordereau descriptif et quantitatif chiffré de ces services doivent être déposés, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9<sup>e</sup> étage porte 911, au plus tard le **08/12/2022** à 12 heures, heure locale, et devront porter la mention :

**Avis de consultation ouverte pour la Demande de Cotation n°...002/DC/CRTV/CIPM/2022 du 02/11/2022 Pour l'acquisition et l'installation de rayonnages pour les archives administratives de la CRTV à Mballa Ilen procédure d'urgence**  
**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".**

Les offres doivent être reçues à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9<sup>e</sup> étage porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV à Mballa II, au plus tard le **08/12/2022** à **12 heures**, heure locale.

## 7. Delai de Livraison

La durée d'exécution des prestations prévue par le Maître d'Ouvrage dans le cadre de la présente Demande de Cotation est de quatre-vingt-dix (90) jours.

## 8. Ouverture des Plis

Les offres seront remises et dépouillées le **08/12/2022**, à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

## 9. Attribution

La Lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre est entièrement conforme aux exigences administratives et aux prescriptions du descriptif et la moins-disante après corrections éventuelles des offres financières.

## 10. Durée Validité des Offres

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

YAOUNDE le 2 Novembre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NDONGO CHARLES**

# PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

**RÉF : 015/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/11-2022** DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE À L'ACQUISITION DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR L'UNITÉ DE COORDINATION ET DE GESTION DU PROGRAMME D'APPUI À LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN (PAREC) YAOUNDÉ LE 07 NOVEMBRE 2022 LE COORDONNATEUR GÉNÉRAL À MONSIEUR/MADAME LE DIRECTEUR DEDIVINE FAVOURTEL:(+237)651 19 14 46 ETS LIFEWAY SERVICE TEL:(+237)652 65 29 77 DIWISCOTEL : (+237) 675 26 76 47 B.P : 628 – BAMENDA ETS BETTER SERVICE TEL : (+237) 679 93 97 55 B.P : -YAOUNDÉ ETS KWEIDENTEL : (+237) 670 643 966

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Demande de cotations relative à l'acquisition des Consommables Informatiques pour l'Unité de Coordination et de Gestion du Programme d'Appui à la Réforme de l'Éducation au Cameroun (PAREC)

## 2. Participation et origine

Monsieur / Madame,

J'ai l'honneur de solliciter par la présente, vos propositions les plus avantageuses relatives à « l'acquisition des Consommables Informatiques pour l'Unité de Coordination et de Gestion du Programme d'Appui à la Réforme de l'Éducation au Cameroun (PAREC) ».

## 3. Financement

Le financement relatif à ce marché est assuré à 100% par le Crédit IDA.

## 4. Remises des offres

Vous trouverez joint dans le dossier de consultations, le bordereau descriptif et quantitatif de ces fournitures que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard **le 02 décembre 2022, à 14 h**, sous enveloppe cachetée, adressée à l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC, située à Bastos, Rue Ambassade de Chine, Face Haut-Commissariat du Canada, BP:35450, Yaoundé-CAMEROUN, Tél:(+237)243006675, et contenant la mention :

« Demande de Cotations N°015/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/11-2022, relative à l'acquisition des Consommables Informatiques à l'Unité de Coordination et de Gestion du Programme d'Appui à la Réforme de l'Éducation au Cameroun (PAREC). A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres ».

## 5. Ouverture des Plis

L'ouverture des Cotations aura lieu à l'adresse sus-indiquée, le **02 décembre 2022 à 15 heures** précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

## 6. Renseignements Complémentaires

Les fournitures sont à livrer, à l'Unité de Coordination du PAREC, dans un délai maximum de trente (30) jours suivant la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Veillez agréer Monsieur / Madame, l'expression de ma parfaite considération.

YAOUNDE le 7 Novembre 2022

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

**OWOTSOGO ONGUENE AMBROISE**

## SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE DU LITTORAL

**COMMUNIQUE N° 001/CIPM/DG/SOHLI/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/SOHLI/CIPM/2022 DU LER SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE STATION WAGON 4X4 PAR L'HOTEL SAWA - DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur General de SAWA, Maitre d' Ouvrage dela SOHLI,**

Par Decision N°001/CIPM/DG/SOHLI/2022, le Marche apres Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/SOHLI/CIPM/2022 du 1<sup>er</sup> septembre 2022 pour l'acquisition d'un vehicule STATION WAGON **4x4** par l'Hotel SAWA — Douala est attribue au concessionnaire **CENTRAL MOTORS CAMEROON (CMC), BP : 15326 Yaounde, Tel. 243.53.31.64, E-mail : [contact@cmc-cm.com](mailto:contact@cmc-cm.com)** pour un montant de **cinquantequatre millions neuf cent soixante-douze mille cinq cent (54 972 500) Francs CFA Toutes Taxes Comprises** pour un delai de trente (30) jours a compter de la date de notification de l'Ordre de Service **de livrer.**

Le concessionnaire adjudicataire est invite a se presenter des publication du present Communiqué au Secretariat du Directeur General de l'Hotel SAWA a Douala pour la signature du projet et de Marchés

*DOUALA le 13 Octobre 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MOIFO Pierre**

# MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**COMMUNIQUE DE PRESSE N°0004/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB DU 17 FEVRIER 2021 PORTANT  
PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle communique :**

L'entreprise ci-après désignée, a été retenue adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert n°015/AONO/MINEFOP/CIPM/2020 du 1<sup>er</sup> décembre 2020 pour le parachèvement des travaux de Construction du Centre de Formation aux Métiers (CFM) de Bandjoun, selon les conditions ci-après :

Soumissionnaire	Note technique	Montant TTC corrigé	Délai d'exécution	Observations
DAGO CONSULT Sarl BP 6228 YAOUNDE	93,93%	457 281 443	7 mois	Offre satisfaisante et moins disante, attributaire du Marché

Par conséquent, l'entreprise ci-dessus désignée, attributaire du Marché est invitée à prendre l'attache de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dès publication du présent communiqué, pour finalisation du projet de Contrat y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine auprès de la Direction susvisée, faute de quoi ces offres seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 17 Février 2021

Le **MINISTRE**

**ISSA TCHIROMA BAKARY**

## COMMUNE DE BANKIM

**COMMUNIQUE N° 004/C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2022 DU 10 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION OU RESULTAT DES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 010/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/SIGAM/CIPMP/2021 DU 18/04/2022 ET N° 011/AONO/RAD/ D-MBYO/C-BKM/SG/SIGAM/CIPMP/2021 DU 18/04/2022.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKIM, AUTORITE CONTRACTANTE**, porte à la connaissance du public que Par Décision N° **004/DA/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2022 Du 10 Juin 2022** Les entreprises dont les noms suivent sont déclarées attributaires des lettres commandes et Marchés relative aux avis D'appel D'OFFRES national ouvert (EN procédure D'URGENCE Susmentionnés pour le montant et le délai suivant le tableau ci-dessous :

Maitre d'Ouvrage	Intitulé du Projets	Lot	Lieu d'exécution	Soumission naire	MONTANT TTC (FCFA)lu lors du dépouillement	Montant TTC Corrigé	Délai (Mois)	Observations
MAIRE DE Bankim	LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE NYAMBOYA (PREMIERE PHASE) DANS LA COMMUNE DE BANKIM. DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA	H	NYAMBOYA	HYDRO DEVELOPM ENT CONSTRUC TION	22 700 000	22 700 000	06 MOIS	Attributaire
MAIRE DE Bankim	LA REALISATION DE LA NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES) RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE NYAMBOYA DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA	H	NYAMBOYA	Global Environment & Spacial Technologies (GEST)	4 995 603	4 995 603	02 MOIS	Attributaire

Les entreprises déclarées attributaires sont invitées à se présenter à la Commune de Bankim, dans un délai de **quinze (15) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de lettre commande et marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée et le marché fera l'objet de relance.

*BANKIM le 10 Juin 2022*

*Le MAIRE*

**MVEING Angelbert**

# COMMUNE DE BLANGOUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013 /AONO/C-BLANGOUA/CLPM/2022 DU 21 OCTOBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BLARAM (LERE PHASE) DANS LA COMMUNE DE BLANGOUA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre du budget d'investissement public de l'exercice 2022-2023, le Maire de la Commune de Blangoua, L'Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Blangoua, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de Construction du Centre de Santé Intégré de Bargaram de la Commune de Blangoua, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- L'installation du chantier ;
- Terrassement;^
- Ouvrages et Infrastructures ;
- Les maçonneries d'Agglos en fondations ;
- Ouvrages en super structure ;
- Maçonnerie et Ravalement ;
- Fournitures et pose des cloisons
- La charpente - couverture ;
- Charpente en bois ;
- Couverture :

## 3. Cout Prévisionnel

le cout prévisionnel est de cinquante millions (50 000 000) de francs CFA TTC

## 4. Allotissement

N/A

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais spécialisées dans les travaux de construction de bâtiment.

## 6. Financement

Les Prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du DELEGUE

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de Hilé-Alifa Tél, 683.61.01.01 dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la commune de Blangoua dès publication du présent avis contre un versement d'une somme non remboursable de 50 000 frs payable auprès de la recette municipale de la Commune de BLANGOUA.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont 01 original et 06 copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune de Blangoua, au plus tard **le 10 Novembre 2022 à 13 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°013 /AONO/C-BLANGOUA/CIPM/2022 DU 21 Octobre 2022  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BLARAM (1ere PHASE) DANS  
LA COMMUNE DE BLANGOUA  
"À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Trois (03) mois. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréés par le Ministère en charge des Sncfidontte liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 1000 000 (Un Million) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet. Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres, Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou du chèque certifié, ainsi que le non respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 10 Novembre 2022 à 14 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Blangoua. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### 12.1. Critères éliminatoires .1

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment;

- » Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Dossier administratif Incomplet ou non-conforme ;
- ' Dossier technique incomplet ;
- « Dossier financier Incomplet ;
- Omission, dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.
- Non-conformité du modèle de soumission,

### 12.2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Le chiffre d'affaire (oui/non)
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières (oui/non)
- Les références de l'entrepreneur (oui/non)
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non)
- L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non)
- L'organisation, du planning et de la compréhension du projet (oui/non)
- L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non)
- Les solutions préconisées pour atténuer les impacts négatifs du projet sur l'environnement (oui/non)
- La présentation de l'offre en trois volumes (oui/non)

Le non respect de deux (02) critères entraîne la disqualification de l'offre.

## 15. Attribution

N/A

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Blangoua.

*BLANGOUA le 21 Octobre 2022*

*Le MAIRE*

**MAHAMAT ABDOULKARIM**

# PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

**COMMUNIQUE N°035/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2022 DU 31/10/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°002/AOIO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/RI/SPM/2022 DU 22 JUILLET 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES EN TERRE DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD : R0906, SECTION KOUSSERI-LOGONE BIRNI-ZIMADO (50,00 KM).**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le **Coordonnateur National du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad** communique :

Conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) édition de juillet 2016, révision de novembre 2017 et août 2018, les résultats de l'Appel d'Offres ci-dessus référencé se présentent comme suit :

<b>Nom du Projet :</b>	Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad
<b>Numéro du Crédit :</b>	IDA 6643 - CM
<b>Description du Marché :</b>	Réhabilitation de certaines routes en terre dans le Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord : R0906, Section Kousséri-Logone Birni-Zimado (50,00 Km)
<b>Délai d'exécution</b>	Douze (12) mois

## SOUSSIONNAIRE RETENU

NOM	Groupement WARGALA SARL / SOLVET TCHAD
ADRESSE	N'Djaména Tel : +235 68 95 92 55 ; email : wargaladg@gmail.com
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	2 507 707 634 FCFA TTC
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	2 742 948 614 FCFA TTC
MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC)	2 742 948 614 FCFA TTC

## SOUSSIONNAIRE EVALUE

NOM	ENCOBAT
ADRESSE	Tel : +235 62 93 47 33 / 62 93 47 34 ; Courriel : <a href="mailto:encobat@encobat3a.com">encobat@encobat3a.com</a> ; B.P. : 5375 N'Djamena
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	3 094 996 965 FCFA
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	2 940 148 403 FCFA

MOTIF DU REJET	<b>Offre conforme pour l'essentiel mais pas la moins disante</b>
----------------	--

<b>SOUSSIONNAIRES REJETES</b>	
NOM	<b>SAFA</b>
ADRESSE	<b>B.P. : 1979 N'Djamena ; Tel : +235 22 52 05 31 / 66 29 15 74 ; Courriel : safa.sarl@yahoo.com</b>
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	<b>2 798 351 003 FCFA</b>
MOTIF DU REJET	<b>Offre non conforme pour l'essentiel</b>
NOM	<b>BERNI S.A.</b>
ADRESSE	<b>B.P. : 378 Douala ; Tel : +237 699 66 28 54 ; Courriel : berni@berni-sa.com</b>
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	<b>3 099 942 327 FCFA</b>
MOTIF DU REJET	<b>Offre non conforme pour l'essentiel</b>
NOM	<b>SDR-CAM SARL</b>
ADRESSE	<b>B.P. : 246 Maroua ; Tel : +237 697 363 606 / 696 975 151 / 658 000 470 ; Courriel : sdrdababa@gmail.com</b>
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	<b>2 755 445 360 FCFA</b>
MOTIF DU REJET	<b>Offre non conforme pour l'essentiel</b>
NOM	<b>GROUPEMENT SDL TCHAD / SACTP</b>
ADRESSE	<b>B.P. : 576 N'Djamena ; Tel : +235 66 28 03 02 / 68 42 60 73 ; Courriel : sdtchad@gmail.com/sactp_tchad@yahoo.fr</b>
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	<b>2 964 078 384 FCFA</b>
MOTIF DU REJET	<b>Offre non conforme pour l'essentiel</b>
NOM	<b>GEYSER SA</b> <del>KAUSSERI</del> <i>le 31 Octobre 2022</i>
ADRESSE	<b>B.P. : 41 N'Djamena ; Tel : +235 95 47 95 95 ; Courriel : geyser@intnet.td</b> <del>LE COORDONNATEUR</del> <b>ABICHO MAHAMAT</b>
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	<b>3 899 778 491 FCFA</b>
MOTIF DU REJET	<b>Offre non conforme pour l'essentiel</b>

## PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°017/DC/MINEPAT/PROLAC/CSPM/RAF/SPM/SJPM/2022 DU  
11/08/2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR DU  
PERSONNEL DE L'UNITE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE RELANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE  
LA REGION DU LAC TCHAD ET DE LEURS FAMILLES.**

**FINANCEMENT**  
BANQUE MONDIALE (BM)  
**IMPUTATION**  
N° 6643-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

1. 1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de la Banque Mondiale, l'accord de crédit N°6643-CM en vue du financement du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements attendus au titre de la « **ssouscription d'une police d'assurance maladie en faveur du personnel de l'Unité de Mise en Œuvre du Projet et de leurs Familles** ».

### 2. Consistance des prestations

la « **ssouscription d'une police d'assurance maladie en faveur du personnel de l'Unité de Mise en Œuvre du Projet et de leurs Familles** ».

### 3. Cout Prévisionnel

N/A

### 4. Allotissement

N/A

### 5. Participation et origine

N/A

### 6. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de la Banque Mondiale, l'accord de crédit N°6643-CM en vue du financement du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC).

### 7. Consultation du Dossier

1. Le Coordonnateur National du PROLAC invite les Prestataires intéressés, remplissant les conditions requises à consulter la demande de cotations de **lundi à vendredi de 8h à 16h00, heure locale** à l'Unité de Mise en Œuvre du Projet située au quartier résidentiel en face du Commissariat Central de KOUSSÉRI.

## 8. Acquisition du Dossier

1. Le Coordonnateur National du PROLAC invite les Prestataires intéressés, remplissant les conditions requises à retirer la demande de cotations. Le dossier de consultation peut être retiré gratuitement contre décharge de **lundi à vendredi de 8h à 16h00, heure locale** à l'Unité de Mise en Œuvre du Projet située au quartier résidentiel en face du Commissariat Central de KOUSSÉRI.

## 9. Remises des offres

1. **1. Dépôt des offres** : les cotations seront déposées en **sept (07) exemplaires (dont un (01) original et six (06) copies plus la copie numérique)** à l'adresse ci-dessous, au plus tard le **06/09/2022 à 13 heures** précises, heure locale avec la mention : « **Demande de Cotations N°017/DC/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/SPM/2022 pour la souscription d'une police d'assurance maladie en faveur du personnel de l'Unité de Mise en Œuvre du Projet et de leurs Familles, à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres** ».

## 10. Délai de Livraison

N/A

## 11. Cautionnement Provisoire

n/a

## 12. Recevabilité des Offres

1. les cotations seront déposées en **sept (07) exemplaires (dont un (01) original et six (06) copies plus la copie numérique)** à l'adresse ci-dessous, au plus tard le **06/09/2022 à 13 heures** précises, heure locale avec la mention : « **Demande de Cotations N°017/DC/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/SPM/2022 pour la souscription d'une police d'assurance maladie en faveur du personnel de l'Unité de Mise en Œuvre du Projet et de leurs Familles, à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres** ».

## 13. Ouverture des Plis

1. : l'ouverture des cotations aura lieu au siège de l'UMOP, le **06/09/2022 à 14 heures**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) auprès du PROLAC.

## 14. Critères d'évaluation

### v Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de la présente Demande de Cotations sont les suivants :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
- Absence d'agrément :
- Ne seront pas évaluées les offres :
  - ü dont les soumissionnaires sont sous Administration provisoire ou surveillance de la CIMA;
  - ü dont les soumissionnaires n'ont pas un agrément du MINFI et adhésion CIMA;
- Note technique inférieure à 70%
- N'ont prise en compte la formule du tiers-payant intégral;
- Non mise à disposition des cartes biométriques.

### v Critères essentiels

Les critères essentiels évalués sont les suivants,

- Présentation générale de l'offre
- Références du soumissionnaire dans les risques similaires au moins trois (03) références (marchés) similaires, au cours des trois dernières années (joindre copies des contrats (1ère page et page de signature) et procès-verbaux de réception ou Attestation de service fait dont la moyenne des montants est supérieure ou égale à trente millions (30 000 000) Francs CFA.
- Description détaillée des garanties offertes
- Représentativité territoriale
- Couverture des engagements réglementés
- Couverture de la marge de solvabilité.

## 15. Attribution

N/A

## 16. Durée Validité des Offres

: les cotations resteront valables pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

## 17. Renseignements Complémentaires

*Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad, Unité de Mise en Œuvre du Projet, Kousséri, située au quartier résidentiel en face du Commissariat Central. Tel : (+237) 222 41 41 20/ 222 41 45 16 / 699 108 446. Courriel : [prolac.cameroun@gmail.com](mailto:prolac.cameroun@gmail.com) avec copie à [bamabolie@gmail.com](mailto:bamabolie@gmail.com) et amadas*

*KOUSSERI le 11 Aout 2022*

*Le COORDONNATEUR*

***ABICHO MAHAMAT***

# PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

**COMMUNIQUE N°035/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2022 DU 31/10/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°002/AOIO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/RI/SPM/2022 DU 22 JUILLET 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES EN TERRE DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD : R0906, SECTION KOUSSERI-LOGONE BIRNI-ZIMADO (50,00 KM).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le **Coordonnateur National du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad** communique :

Conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) édition de juillet 2016, révision de novembre 2017 et août 2018, les résultats de l'Appel d'Offres ci-dessus référencé se présentent comme suit :

<b>Nom du Projet :</b>	Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad
<b>Numéro du Crédit :</b>	IDA 6643 - CM
<b>Description du Marché :</b>	Réhabilitation de certaines routes en terre dans le Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord : R0906, Section Kousséri-Logone Birni-Zimado (50,00 Km)
<b>Délai d'exécution</b>	Douze (12) mois

## SOUSSIONNAIRE RETENU

NOM	Groupement WARGALA SARL / SOLVET TCHAD
ADRESSE	N'Djaména Tel : +235 68 95 92 55 ; email : wargaladg@gmail.com
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	2 507 707 634 FCFA TTC
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	2 742 948 614 FCFA TTC
MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC)	2 742 948 614 FCFA TTC

## SOUSSIONNAIRE EVALUE

NOM	ENCOBAT
ADRESSE	Tel : +235 62 93 47 33 / 62 93 47 34 ; Courriel : <a href="mailto:encobat@encobat3a.com">encobat@encobat3a.com</a> ; B.P. : 5375 N'Djamena
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	3 094 996 965 FCFA
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	2 940 148 403 FCFA

MOTIF DU REJET	Offre conforme pour l'essentiel mais pas la moins disante
----------------	---

## SOUSSIONNAIRES REJETES

NOM	SAFA
ADRESSE	B.P. : 1979 N'Djamena ; Tel : +235 22 52 05 31 / 66 29 15 74 ; Courriel : safa.sarl@yahoo.com
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	2 798 351 003 FCFA
MOTIF DU REJET	Offre non conforme pour l'essentiel
NOM	BERNI S.A.
ADRESSE	B.P. : 378 Douala ; Tel : +237 699 66 28 54 ; Courriel : berni@berni-sa.com
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	3 099 942 327 FCFA
MOTIF DU REJET	Offre non conforme pour l'essentiel
NOM	SDR-CAM SARL
ADRESSE	B.P. : 246 Maroua ; Tel : +237 697 363 606 / 696 975 151 / 658 000 470 ; Courriel : sdrdababa@gmail.com
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	2 755 445 360 FCFA
MOTIF DU REJET	Offre non conforme pour l'essentiel
NOM	GROUPEMENT SDL TCHAD / SACTP
ADRESSE	B.P. : 576 N'Djamena ; Tel : +235 66 28 03 02 / 68 42 60 73 ; Courriel : sdtchad@gmail.com/sactp_tchad@yahoo.fr
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	2 964 078 384 FCFA
MOTIF DU REJET	Offre non conforme pour l'essentiel
NOM	GEYSER SA / <del>KAUSSERI</del> le 31 Octobre 2022
ADRESSE	B.P. : 41 N'Djamena ; Tel : +235 95 47 95 95 ; Courriel : geyser@intnet.td <b>LE COORDONNATEUR</b> <b>ABICHO MAHAMAT</b>
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	3 899 778 491 FCFA
MOTIF DU REJET	Offre non conforme pour l'essentiel

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

ou

Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**